

DOSSIER

L'ARGENT

critère de notre humanité



ÉDITORIAL **L'argent : question à double tranchant** p. 3 • RENCONTRE avec **Michel Giraud. Ministre de la deuxième chance** p. 4 • **DOSSIER L'argent, critère de notre humanité** sommaire détaillé p. 6 • VIE DU MOUVEMENT **Journée régionale de Paris** p. 24 • QUESTION D'ÉQUIPE **Bilan annuel d'équipe** p. 25 • LIVRES p. 26 • **LA LETTRE INTERNATIONALE N° 111** p. 28 • VISAGES **Pierreet Thérèse Lajarige** p. 30 •



Retrouvez sur le site, le sommaire détaillé, l'éditorial de chaque numéro et des propositions pour des réunions d'équipes sur : <http://www.mcc.asso.fr>

AGENDA

- **6/8 juin 2008 2^{ème} édition du Salon des solidarités au Parc floral de Paris**
Esplanade du Château de Vincennes
75012 Paris. www.salondessolidarités.org
- **11 juin 20h Soirée internationale**
au MCC rue de Varenne, « Échanger sur l'international dans son travail, témoigner de son expatriation... »
- **18/22 juillet Pour lycéens**
(17/20 ans), **étudiants** (21/24 ans) ; **jeunes pro et jeunes parents** (25/35 ans).
Rassemblement en résonance avec les JMJ à La Louvesc en Ardèche.
Contact : 01 44 39 48 54 ; lalouvesc@rji.fr
- **3/9 août Pour les familles.** Retraite au Reposoir (1200m), dans le chalet des Cyclamens. « Nos maisons sont-elles solides, ouvertes ? » Contact : Danièle Michel 06 64 51 61 15. dsolmichel@club-internet.fr, Joseph Traband : 04 76 42 93 36
- **18/28 août pour les 25/35 ans. Jeunes Professionnels.** Du souffle dans nos vies : Session-retraite à Penboc'h (Golfe du Morbihan) animée par une équipe de jésuites, prêtres, religieuses et laïcs. Session ouverte à tous ceux qui veulent risquer une aventure spirituelle.
Contacts : Danièle Michel 06 64 51 61 15. dsolmichel@club-internet.fr
Annie et Marc Sellier 06 08 72 88 87 ou 06 30 12 59 71. m-a-sellier@orange.fr
- **23/31 août Pour les 20/32 ans.**
Session La politique une bonne nouvelle à la Baume-les-Aix, une semaine pour aborder la politique sous différents aspects.
Les participants sont des jeunes d'horizons très différents par leurs origines, leurs engagements, leur sensibilité politique et religieuse.
Une garantie de richesses par la qualité des intervenants et de rencontres marquantes !
En savoir plus : www.politiquebonnenouvelle.eu
- **8/11 novembre** à l'ICAM de Nantes Session nationale Jeunes Professionnels du MCC : « Spectateurs ou acteurs de la création : vers une éthique du futur ».

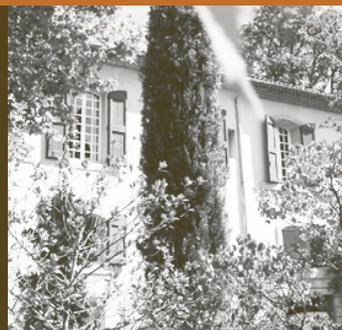
Rencontres spirituelles d'automne

- **NOTRE DAME DES TOURELLES** Saint Matthieu de Trévières (Hérault)
Mardi 7 au vendredi 10 Octobre 2008. Accompagnement : Père Jean-Luc Ragonneau, s.j. Thème : « Le mal, un défi pour l'espérance ».
- **ABBAYE DE LA PIERRE QUI VIRE** Saint Léger Vauban (Yonne)
Mardi 23 au vendredi 26 septembre 2008. Accompagnement : Frère Mathieu, bénédictin. Thème : Les Psaumes.
- **ABBAYE DU MONT DES CATS** Godewaerdsvelde (Nord)
Mardi 14 au vendredi 17 octobre 2008. Accompagnement : Mgr Jacques Noyer, évêque émérite d'Amiens.
Thème : « Appelés à vivre comme des fils de Dieu ».
- **ABBAYE DE BELLOC** Urt (Pyrénées Atlantiques)
Mardi 23 au vendredi 26 septembre 2008. Accompagnement : Père Hubert Barbier. Thème : « Le Dieu de l'Alliance, aux sources de la fraternité humaine dans la société d'aujourd'hui »

Inscriptions auprès du secrétariat national

Université d'été

Du 17 au 22 août 2008 à La Beume-les-Aix. **Le travail, quelle place pour nos convictions ?** 5 jours en Provence cet été pour réfléchir, partager, prier (et se détendre) ensemble sur ce thème.
Contact : universite.ete@mcc.asso.fr



Erratum : Sur la p. 6/7 du n°384, suite à un problème technique, le texte des titres et numéros de pages des articles du dossier n'ont pas été imprimés. La rédaction présente ses excuses aux lecteurs.

Responsables

AÉditeur : U.S.I.C. - 18, rue de Varenne - 75007 Paris - Tél : 01 42 22 18 56
<http://www.mcc.asso.fr> - journal.responsables@mcc.asso.fr
Directeur de la publication : Alain Brunelle
Rédactrice en chef : Marie-Caroline Durier
Secrétariat : 01 42 22 59 57
Comité de rédaction : Anne-Marie de Besombes, Françoise Brunelle, Bernard Chatelain, Claire Collignon, Geneviève-Isabelle Coulomb, Denis Garnier, François Lacroix, Christian Mazars, Jean-Luc Ménager, Christian Sauret, Laurent Tertras.
Aumônier national : Bernard Bougon
Graphiste : Véronique Vaude 01 48 44 97 64
Couverture : ElenaR - Fotolia.com
Publicité : Agence M&C - Régie d'espaces de communication *Responsables*
Tél. : 04 90 82 20 70 - mail : responsables@mc-durable.com
Impression : Color 36, 36 320 Villedieu-sur-Indre
Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2008 - mensuel
Inscription CPPAP n°0709 G 81875 Membre de l'APMS



Toute reproduction partielle ou totale des articles parus dans ce numéro est interdite sans l'accord de la rédaction.



Marie-Caroline Durier
Rédactrice en chef
de *Responsables*

L'argent : question à double tranchant

Après ce mois de mai, 40^e anniversaire d'un autre, qui remettait en question la société de consommation, qui débattait de la justice et de la place de l'homme, le dossier de ce numéro de juin aborde la question de l'argent. Nous sommes, aujourd'hui comme en 68, confrontés aux mêmes grandes problématiques quoique dans un contexte différent. Les relations Nord-Sud, la crise alimentaire, l'aide humanitaire, l'écologie ou la consommation « responsable » n'ont jamais été autant d'actualité.

Et si mai 68 résonnait du refus d'une société orientée toute entière vers l'argent, il semblerait que 40 ans plus tard, nous en touchions les limites.

L'humanité doit relever les défis complexes de sa propre préservation et du partage équitable des ressources planétaires qu'elles soient finies ou renouvelables...

D'un côté, les investisseurs désorientés par la crise des *subprimes* se replient sur des valeurs refuges, matières premières et denrées de première nécessité en aggravant par là le décalage Nord-Sud et la crise alimentaire. L'appât du gain n'a plus de limite. On va même jusqu'à commercialiser la pollinisation des abeilles, pourtant symbole de gratuité en

louant des ruches transportées par camions pour fertiliser champs et vergers. La valeur de cette activité a été estimée à 15 milliards de dollars par le spécialiste états-unien des abeilles Dennis Van Engesdorp... D'un autre côté, des tentatives de développement différent se multiplient avec succès. Muhammad Yunus, inventeur du micro crédit et prix Nobel de la paix 2006 a fait de nombreux adeptes. Le commerce équitable n'a jamais été aussi florissant... Même si cela ne représente encore qu'une part infime de l'économie, il semble bien que ces graines d'espoir germent et poussent.

Dans tout cela, la question de l'argent, de sa création (crédit), de son usage et de son partage reste donc fondamentale. Plus que jamais elle est au cœur de l'avenir que l'on veut construire et de ce que l'on souhaite transmettre à nos descendants. C'est toujours de l'Homme qu'il s'agit, et de sa dignité...

*Micro crédit,
commerce
équitable...
Des graines
d'espoir
qui germent
et poussent.*

MICHEL GIRAUD

Ministre de la deuxième chance

➤ Après une vie politique bien remplie – il fut tour à tour maire, sénateur, député, président de région, ministre dans le gouvernement Balladur... – avec son lot de revers – il a été rattrapé par le scandale des marchés publics d’Île-de-France et condamné – Michel Giraud n’a rien perdu de son dynamisme ni de sa volonté d’engagement. Intervenant lors d’un Débat Varenne au MCC le 31 mars 2008, le directeur général de la Fondation de la deuxième chance a bien voulu répondre aux questions de *Responsables*.

Propos recueillis par Solange de Coussemaker

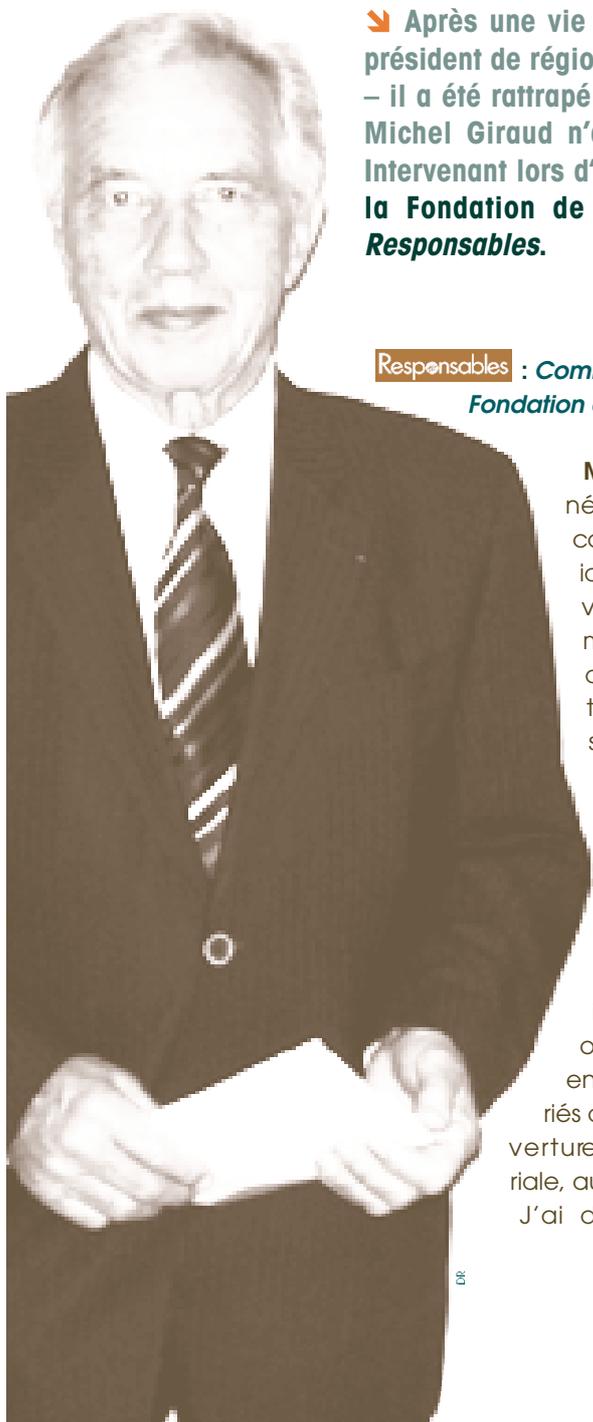
Responsables : *Comment est né ce projet de Fondation de la deuxième chance ?*

Michel Giraud : Ce projet est né il y a juste dix ans de la conjonction entre une bonne idée et une disponibilité. Je venais de prendre à ce moment-là une double décision, celle de mettre un terme à 35 années de service public ininterrompu et celle d’ouvrir une dernière séquence de vie utile consacrée à une démarche de type humaniste.

Vincent Bolloré m’a associé à un projet auquel il réfléchissait depuis deux ou trois ans. Il souhaitait engager ses équipes de salariés dans une démarche d’ouverture, de générosité, partenariale, aussi ouverte que possible. J’ai donné mon accord, de

façon spontanée, sous la seule réserve de terminer mes dernières missions publiques, en particulier la présidence de la Région, que j’ai servie trente ans, dont vingt ans comme président. Je l’ai quittée le 26 mars 98, c’est ainsi que le 1^{er} avril 98 je suis rentré dans un bureau vide de la tour Bolloré, avec un bloc de papier blanc, pour imaginer, construire, et, depuis dix ans, diriger ce qui est devenu aujourd’hui une grande fondation de solidarité reconnue d’utilité publique, la Fondation de la 2^{ème} chance. Son concept consiste à aider et à accompagner jusqu’au bout ceux et celles qui, confrontés aux pires situations de précarité, refusent tout à la fois la fatalité de leur naufrage et la facilité de l’assistanat. Ils ou elles ont un projet de rebond de vie qui peut être soit un projet de création ou de reprise de petite entreprise, soit une formation de reconversion pour chasser les miasmes du passé et repartir du bon pied.

On a finalement décidé de le baptiser « deuxième chance ». C’est un concept qui, aujourd’hui, ne laisse pas indifférent les acteurs économiques. Ceci nous permet de conduire une démarche extrêmement partenariale.



Responsables : *Comment fonctionne cette fondation ?*

M. G. : Nous avons un conseil d'administration qui est de haut niveau. Un commissaire du gouvernement y siège puisque nous sommes reconnus d'utilité publique. J'assume la direction générale, avec une équipe qui travaille dans la tour Bolloré. Ce n'est pas la fondation Bolloré, mais sans Bolloré il n'y aurait pas de fondation, puisqu'il a tenu à en assumer les charges. Toutes nos ressources partenariales vont donc aux coups de pouce. C'est suffisamment rare pour qu'on le souligne.

Comment cela fonctionne ? La fondation repose sur un Conseil national de grands partenaires, qui rassemble aujourd'hui 120 des plus grands acteurs économiques, privés pour l'essentiel, mais pas seulement puisque les grandes entreprises publiques sont aussi au tour de table, SNCF, RATP, EDF, La poste, Aéroport de Paris... Ce conseil confère à la fondation sa respectabilité, sa notoriété, et lui apporte une part très significative de ses ressources. La fondation est une initiative privée, qui repose pour l'essentiel sur des fonds privés.

Le conseil national des grands partenaires est complété par un réseau de clubs deuxième chance ; ce sont des PME, qui ne sont pas tellement des partenaires financiers mais qui sont des partenaires de synergie, puisqu'ils nous offrent des renforts pour expertiser, parrainer des projets.

Responsables : *De quels projets s'agit-il ?*

M. G. : Ils concernent des personnes de 18 à 60 ans qui sont presque au bout du rouleau mais refusent le trou et l'attente passive. Ceci vous explique l'adhésion à notre Conseil des partenaires, des acteurs économiques qui sont tous beaucoup plus attachés à l'esprit d'entrepris qu'au développement de l'assistantat qui nous a fait tant de mal depuis quelques décennies.

La démarche est la suivante : elle commence par une candidature qui arrive le plus souvent par le réseau de nos soixante sites-relais ou directement au siège, grâce aux medias.

Démarre une phase d'instruction puis d'agrément, selon des modalités précises et rigoureuses ; on n'est pas là pour envoyer les gens dans des impasses, ni pour engager nos forces vives dans le gaspillage de leurs forces.

C'est le conseil d'administration qui, tous les deux mois, donne l'accord final, ouvrant l'ultime étape de mise en œuvre du projet. Les candidats retenus signent alors une charte de suivi avec une équipe de parrainage qui les accompagne jusqu'à la réalisation complète de leur projet. Grâce à cela le taux de mortalité des entreprises est faible, personne n'étant laissé sur le bord du chemin.

Responsables : *Pourquoi avoir repris de telles responsabilités ? quelles sont vos motivations ?*

M. G. : J'ai souhaité, en cette dernière étape de ma vie « utile », retrouver mes origines qui sont modestes et concrétiser ce qui a été le fil rouge de ma vie publique et de ma vie tout court. Mes journées sont très pleines. Je suis très présent sur le terrain.

J'ai ajouté à cette activité une deuxième mission, dans le même cadre. Vincent Bolloré est en train de constituer un formidable pôle de communication, avec notamment une chaîne de télévision qui s'appelle Direct 8. Il a voulu une télévision qui ne ressemble pas à une autre, une télévision de la spontanéité avec, dans sa grille, une plage humaniste au quotidien : 52 minutes que, depuis trois ans, je produis sous le vocable *Vies à vies*.

Ainsi, je vis de très grandes journées, 2/3 pour la fondation, 1/3 pour la télévision. Devenu producteur... à 77 ans, je suis là tant que le bon Dieu voudra bien que je sois là. Je suis un chrétien engagé, c'est-à-dire un pénitent. Vous ayant dit cela, je veille à ce que la démarche de la fondation, qui est privée et bénévole, corresponde à une démarche laïque, sans support ni politique ni confessionnel. J'ai poussé ce souci jusqu'à me dégager non seulement de toutes les responsabilités que j'assumais, mais de tous les relais de réflexion auxquels je participais. J'ai vraiment voulu que la page soit tournée, mais de façon positive. ●

“
Je suis un chrétien engagé, c'est à dire un pénitent, (... mais) je veille à ce que la démarche de la fondation (...) corresponde à une démarche laïque sans support ni politique, ni confessionnel.

”

Pour plus d'informations : www.deuxiemechance.org

L'argent,

Soif d'idéal, tout n'a pas un prix **8**

Anne-Marie de Besombes présente des extraits de l'intervention de Christian Comélicau sur le rapport de l'économie et des besoins de l'Homme.

Créer une société de soutien mutuel **11**

Un regard d'Ukraine, à travers une interview de membres d'Obnova (Pax Romana) par Philippe Ledouble.

Les banques sont-elles coupables ? **12**

Antoine Chaix, banquier, analyse le rôle des institutions financières dans la crise actuelle.

Des critères multiples **14**

Denis Garnier expose l'intervention de Guy Jayne sur les composants d'une rémunération juste. Témoignage d'Yves Coulomb en encadré.

Ne dites pas à ma mère que je suis banquier, elle me croit MSF au Darfour **17**

Geneviève-Isabelle Coulomb témoigne de ses questionnements d'éducatrice au sujet de l'argent.

Un discours minimaliste **18**

L'argent et l'enseignement social de l'Église sont abordés par le moraliste Louis Crouzat.

Jésus et l'argent **20**

Bernard Bougon présente les lectures expliquées par le bibliste Jean-Marie Carrière.

Chrétien et riche **22**

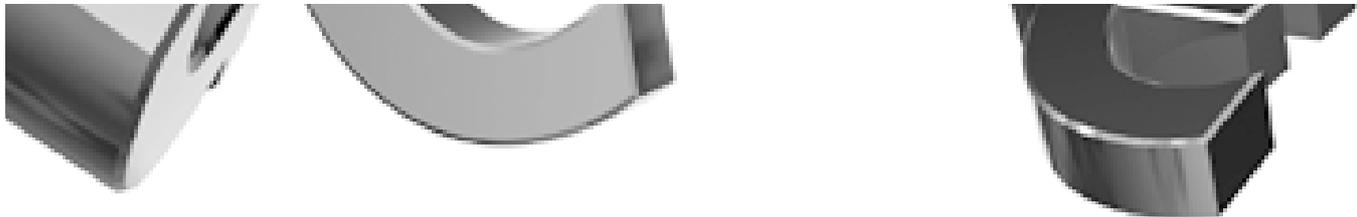
Alain Brunelle témoigne de son rapport à l'argent.

Vie d'équipe **23**

Pour un usage juste de l'argent, par Christian Mazars

*Si, au lieu de gagner beaucoup
d'argent pour vivre, nous tâchions
de vivre avec peu d'argent*

Jules Renard



critère de notre humanité



« Nul ne peut servir deux maîtres » tel était cette année le titre, emprunté à l'évangile selon St Matthieu, de la session nationale des aumôniers et accompagnateurs spirituels d'équipe. Cette thématique précisée par le sous-titre « Dieu, l'argent et nous » a intéressé si l'on en croit le nombre de participants, près d'une soixantaine. Le sujet, choisi bien avant l'été 2007, rejoignait, avec la crise dite des subprimes, l'actualité financière la plus vive.

Aujourd'hui, dans les discours politiques, dans bien des jeux télévisés ou dans de multiples incitations en provenance d'institutions financières, le mot d'ordre, sinon la fin de l'existence, serait de gagner de l'argent et, tant qu'à faire, en gagner le plus possible. Certes, nous pouvons difficilement vivre sans argent. Pourtant, malgré cette cacophonie ambiante, il est l'objet de bien des silences... Nous prendrons le temps de nous interroger sur la place de l'argent dans notre monde comme dans l'Église.



Il n'est guère possible dans un dossier de *Responsables* de proposer les actes de ces trois journées, en raison même de la richesse du contenu des apports de chaque conférencier. Nous essayons, cependant, de rendre compte de sa dynamique et du parcours suivi.

Bernard Bougon s.j.

ÉCONOMIE ET BESOINS HUMAINS

Soif d'idéal, tout n'a pas un prix

Comment comprendre en quoi c'est la conception de l'homme et de la société qui est en jeu dans ce monde si fortement dominé par l'économie et la relation marchande ? Comment cette relation peut-elle être remise au service de l'homme et de la société ? Qu'est-ce qu'une demande non solvable et comment y faire face ? L'homme n'est pas qu'un vendeur ou un client, ni même un individu dans une société. Il est aussi appelé à la transcendance, au dépassement... C'est avec toute son expertise que Christian Comeliau¹ tente de répondre à ces questions dans un exposé aussi riche que pédagogique.

Morceaux choisis par Anne-Marie de Besombes



Christian COMELIAU, économiste du développement. Il a enseigné notamment à l'université de Kinshasa, à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales à Paris et à l'Institut d'Études du Développement de Genève. Il a également travaillé comme économiste à la Banque mondiale, à l'OCDE et au Commissariat du Plan à Paris. Parmi ses ouvrages récents : *Les impasses de la modernité. Critique de la marchandisation du monde*, Éd. du Seuil, Paris, 2000 ; *La croissance ou le progrès ? Croissance, décroissance, développement durable*, Éd. du Seuil, Paris, 2006.

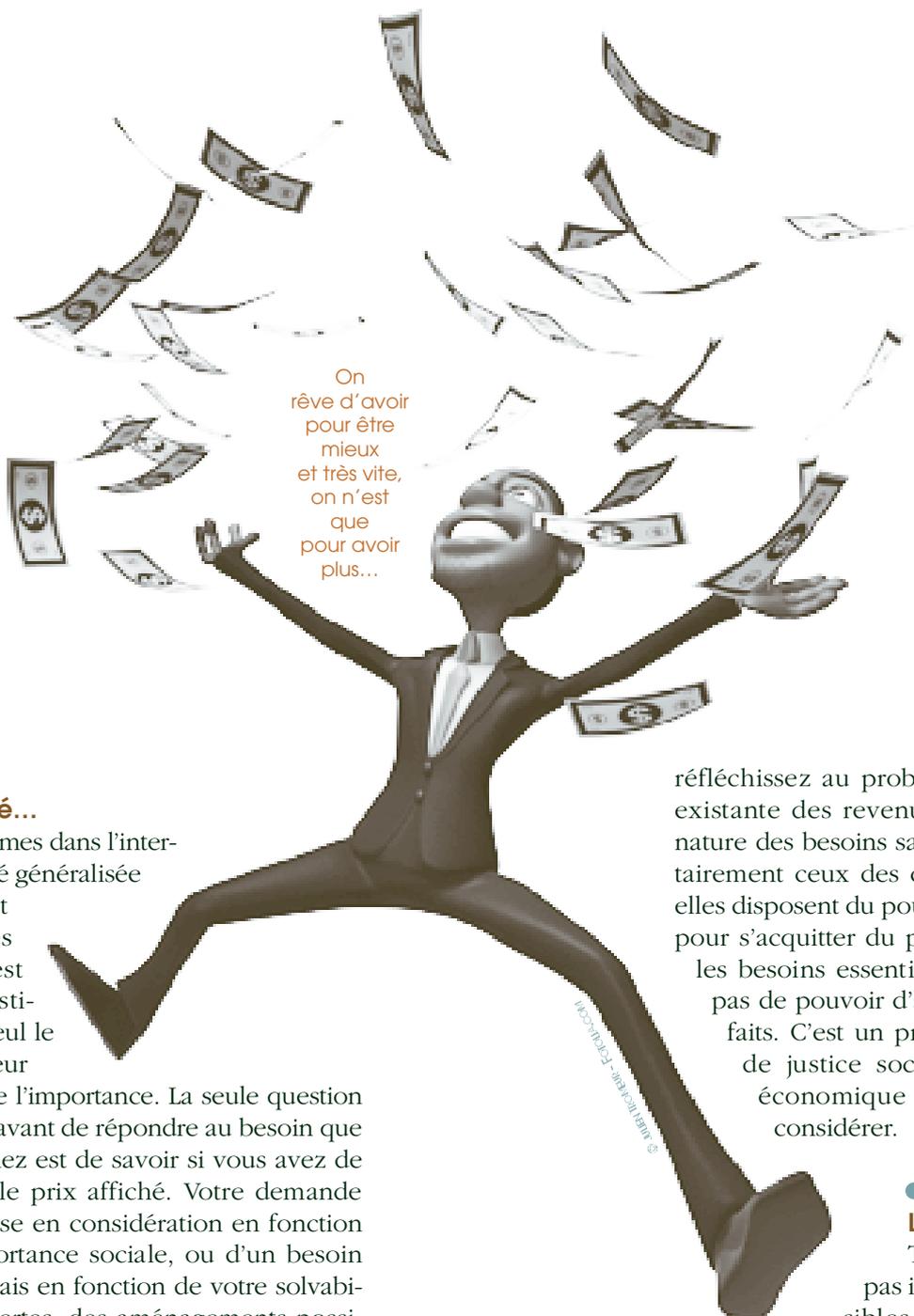
L'argent est d'abord un instrument d'échange, mais il devient par là aussi instrument de calcul (prix) et un instrument de réserve de pouvoir d'achat. Enfin, plus largement, il constitue un instrument de pouvoir... L'échange se trouve considérablement intensifié par le phénomène de mondialisation : formation d'un système économique mondial, marchandisation de plus en plus large, globalisation, financiarisation. Le rôle de l'argent devient donc de plus en plus considérable et risque même de devenir un critère totalitaire. En toutes hypothèses, il conditionne fortement la structure sociale, les relations sociales et les relations de pouvoir. Cette soumission de l'homme et de la société à l'économie doit être fortement critiquée...

La richesse est proposée comme une réponse au désir de chacun d'être plus. Désir d'épanouissement, de progrès pour l'homme et la société. Mais il est facile de passer très vite et par glissement du désir d'être au désir d'avoir. Et l'on perd le sens de la richesse, en effet, la richesse-argent, au sens de l'acquisition de l'avoir, n'en est qu'une forme parmi d'autres. Ne parle-t-on pas de la richesse d'une personnalité, sans aucune référence avec sa fortune ? Ou des richesses naturelles d'un pays en termes de matières premières certes, mais aussi de traditions ou de cultures, qui ne sont pas nécessairement de l'argent ?

● Croissance indéfinie ?

Dans mon dernier livre², je suis parti en guerre contre l'idée de la croissance indéfinie comme critère central de l'économie. J'ai eu l'occasion de discuter de cela avec des économistes indiens. L'Inde est fière, à juste titre, de ses performances de croissance dont je suis le premier à dire qu'elle en a besoin aujourd'hui. Mais ma question reste cependant : où allez-vous si vous considérez que cette croissance doit être indéfinie ? Qu'allez-vous faire dans le long terme ? Mais cette question n'a pas été bien comprise. L'augmentation de la richesse est certes un préalable à tout progrès, à toute amélioration de la société, à une meilleure satisfaction de ses besoins, mais est-elle vraiment une condition suffisante ?

L'argent devient véritablement un instrument central de la relation sociale. On risque de considérer que tout passe par lui et que, par conséquent, il est finalement la seule chose qui compte. Avoir de l'argent est la condition d'introduction à toute forme de pouvoir. L'argent devient un des critères centraux de la structuration sociale, dans une relation de rivalité. Je voudrais proposer qu'on s'ouvre à une dimension d'éthique existentielle plus large, moins individuelle, moins matérielle.



*Le danger de
totalitarisme
du marché
et du rôle
de l'argent est
plus
considérable
que jamais.*

● Solvabilité...

Nous sommes dans l'interchangeabilité généralisée des biens et des services où tout est donc substituable, où seul le consommateur solvable a de l'importance. La seule question du vendeur avant de répondre au besoin que vous exprimez est de savoir si vous avez de quoi payer le prix affiché. Votre demande n'est pas prise en considération en fonction de son importance sociale, ou d'un besoin de survie, mais en fonction de votre solvabilité. Il y a, certes, des aménagements possibles. Pourtant, si j'ai faim sans argent, personne ne me donnera la nourriture dont j'ai besoin. Mais ivre et argenté, on me vendra une troisième bouteille de whisky... Si un producteur sur le marché agit par humanitarisme, par compassion, il ne fera pas de profit. Et sans profit, pas de relation marchande. Il y a blocage de l'échange, puisque vous n'encaissez pas d'argent vous permettant de faire d'autres acquisitions. C'est une limite éthique, économique et technique du système...

Le rôle de l'argent est délicat à approcher quand il s'agit de questions éthiques. Si vous

réfléchissez au problème de la répartition existante des revenus, vous voyez que la nature des besoins satisfaits concerne prioritairement ceux des classes privilégiées car elles disposent du pouvoir d'achat nécessaire pour s'acquitter du prix du marché. Et que les besoins essentiels des gens qui n'ont pas de pouvoir d'achat ne sont pas satisfaits. C'est un problème de répartition, de justice sociale... que la théorie économique n'aime pas beaucoup considérer.

● Limites du marché

Tous les biens ne sont pas interchangeables ni divisibles, conditions pour se prêter à l'échange marchand. On n'achète pas une route, qui est un équipement collectif, mais seulement le droit d'usage, par un péage. Vous n'achetez pas l'éclairage public de votre ville car il n'est pas divisible : quand il fonctionne pour vous, il le fait pour votre voisin. Au-delà de la théorie marchande, il y a donc des besoins indivisibles qui posent des problèmes économiques, puisqu'il faut assurer l'électricité pour l'éclairage, organiser les services de la défense nationale, rémunérer des enseignants... L'échange marchand ne règle pas tout. Si vous voulez acheter le

² La croissance ou le progrès ? op.cit.

Il faut avoir des institutions chargées de l'intérêt général, et cesser de penser que le marché suffit à répondre à ce besoin.



calme ou la paix, qu'est-ce que cela veut dire ? Comment cela se mesure-t-il ? Si je suis d'accord pour doubler les effectifs de l'armée, est-ce que je risque deux fois moins la guerre ? Il n'y a pas d'automatisme entre un prix supérieur et la qualité du service que vous recevez. D'ailleurs, si Mozart avait été payé le double de ce qu'il gagnait, sa musique aurait-elle été deux fois plus belle ? L'amitié est-elle « marchandable » ? L'amour (hors prostitution) ? Les organes du corps ? Je constate simplement qu'il y a un certain nombre d'objets dont nous pensons qu'ils doivent rester en dehors de tout échange marchand. Comme par exemple payer quelqu'un pour qu'il vous aide à mourir, comme aux États-Unis. Quelque chose ne convient pas, est ressenti comme foncièrement inacceptable, dans l'application de la logique marchande à un certain type d'échanges. Il y a donc d'autres besoins que ceux proposés par le marché. Nous avons besoin d'une autre théorie économique que celle du marché pour les cas où il n'y a pas cette possibilité de profit, ni celle d'une demande solvable.

● **Toujours plus et plus vite**

L'entreprise est considérée comme un des agents principaux de la création de richesses. Avec la généralisation des échanges, son rôle s'amplifie. Soumise à la concurrence, sa rentabilité est synonyme de son efficacité. Mais les critères existants ne suffisent pas à apprécier l'utilité ou l'inutilité d'une activité économique : on ne peut pas maintenir une activité, par exemple, sous le prétexte qu'on l'a toujours fait. Les modes de consommation et de production changent. Face aux chemins de fer naissants, on n'a pas défendu le marché des voitures à cheval !

Ce système est prométhéen, il recherche sans cesse plus de connaissances scientifiques, d'applications technologiques, de maîtrise de la nature. Il est aussi un système productiviste, visant à l'accroissement indéfini de la production, qui devient une obsession centrale. Il est expansionniste. Il s'est étendu à travers le système colonial de l'Europe puis, en incluant l'ensemble du monde dans les

organisations internationales comme la Banque mondiale. Enfin ce système est dominé par les mécanismes de marché. Mais le danger de totalitarisme du marché et du rôle de l'argent est plus considérable que jamais. L'économie, obsédée par la seule relation marchande, s'est engagée dans des questions de rationalité qui posent d'énormes problèmes : c'est le cas par exemple pour les entreprises publiques, à qui la société demande de financer certaines activités non rentables, liées à une demande sociale.

● **Transcendance**

Face aux prétentions universalisantes du marché, à la conception réductrice de l'homme et de la société sur laquelle il repose, je vous propose de considérer qu'il y a dans l'homme un appel fondamental à la transcendance, au dépassement, au désir d'être plus. La conséquence la plus dramatique du système actuel est d'instaurer une espèce de transcendance au rabais, un ersatz de transcendance dont le message est le suivant : votre désir de dépassement passe par le fait de consommer plus, d'accumuler plus de richesse pour avoir plus de pouvoir. Le message est caricatural et terriblement réductionniste. Il génère une conception de l'homme et de la société qui le sont autant.

Nous sommes dans un monde avec des caractéristiques qui n'ont jamais existé auparavant. Il faut repenser une conception de l'homme et de la société. Réfléchir à ce qui paraît essentiel dans cette conception de l'homme et de la société à reconstruire. Une réflexion sur les valeurs, la dignité de l'homme par rapport à certains échanges qui sont un manque de dignité. Cela suppose une réflexion sur les objectifs réels de l'activité économique, la nature des besoins à satisfaire. Les besoins de consommation matérielle ne sont pas les seuls. Il faut réfléchir à la régulation de la relation marchande, laquelle fonctionne pour répondre à certaines demandes mais pas toutes. Avoir des institutions chargées de l'intérêt général, et cesser de penser que le marché suffit à répondre à ce besoin. ●



REGARD D'AILLEURS : UKRAINE

Créer une société de soutien mutuel

Sofiya, Taras, Stepan, Oleg et Iryna... sont membres d'Obnova (renouveau), mouvement d'adultes et d'étudiants ukrainiens catholiques de rite byzantin. Obnova est membre de Pax Romana. Ils ont bien voulu répondre aux questions de Responsables. Propos recueillis par Philippe Ledouble.

Responsables : *Que vous inspire cette question de l'argent ?*

Sofiya (médecin cardiologue en hôpital) : l'argent est très important dans la vie, mais cela doit rester un moyen en fonction d'un but, ne pas devenir une idole. Je crois que l'argent gagné est un cadeau de Dieu, mais seulement s'il est gagné « en vérité ». Je crois aussi que tout le monde ne peut pas être riche, mais ceux qui le sont deviennent responsables vis à vis des autres, ils doivent les soutenir.

Taras (cadre dans une entreprise de fabrication de câbles) : J'ai participé il y a quelques semaines à une formation en management donnée par un professeur américain. Dans le business, le but est de gagner de l'argent sinon vous ne survivez pas. Mais ensuite j'ai cherché des références dans la Bible ; selon moi le profit est nécessaire, mais à condition qu'il soit acquis par des méthodes justes. La question est alors de savoir comment l'utiliser... Le « trop » riche recule devant Dieu, et beaucoup le font aujourd'hui en Ukraine ; alors que la Bible nous invite à donner 10 % de notre revenu pour les pauvres... Mais c'est difficile !

Responsables : *Est-ce difficile à cause du relativement faible niveau de vie de l'Ukraine ?*

Non, je crois que cela ne dépend pas des pays mais des personnes. Et je crois aussi que vous avez une image trop négative de l'Ukraine. L'important est de créer des liens entre les riches et les pauvres, créer une société de soutien mutuel, notamment dans les communautés chrétiennes.

Responsables : *Comment vous organisez vous dans Obnova pour cela ?*

Nous nous réunissons tous les mardis et nous avons cinq commissions de travail : médical, social, économique, culturel et philosophique. Nous organisons aussi des débats réguliers et une grande Conférence annuelle, un « camp spirituel » de préparation à Pâques qui a eu lieu cette année le 24 avril. Dans le domaine social nous travaillons sur le terrain de la lutte contre l'avortement, par l'accompagnement des femmes en situation difficile, la formation au planning familial et par la prière. Nous avons aussi des actions auprès des orphelins et faisons partie de Caritas.

Responsables : *D'où vient l'argent nécessaire ?*

Nous collectons de l'argent auprès des personnes plus riches. Cela se passe bien et ils nous sont reconnaissants pour notre action parce que cela leur révèle un autre aspect du monde.

Responsables : *Et dans la vie professionnelle ?*

Sofiya : Dans un hôpital il y a beaucoup de personnes qui ne peuvent pas se payer des soins. Personnellement je donne des consultations gratuites et certains de mes collègues en font même davantage. Je dois dire que les projets auxquels j'ai participé quand j'étais jeune à Obnova, m'ont beaucoup aidée. Je crois que ce type d'action harmonise la personnalité. Mais nous avons aussi besoin d'être plus courageux, nous sommes minoritaires, le monde ne nous reconnaît pas, mais nous voulons vivre notre mission de chrétien. ●

¹ PIB/hab (source FMI) :
Ukraine : 8 000 €,
France : 30 000

LE RÔLE DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES DANS LA CRISE ACTUELLE

Les banques sont-elles coupables ?

Chaque jour un peu plus préoccupantes, les banques et institutions financières confessent leurs méfaits et constatent pertes et dépréciations d'actifs. À quoi ont-elles joué pour en arriver là ? Qu'en tirer comme enseignement pour le futur ? Face à une situation d'une telle gravité, la tentation est de jeter le bébé avec l'eau du bain en culpabilisant « les banques » en oubliant que par ailleurs nous en sommes quelquefois les receleurs.

Ce métier des banques actuelles s'est structuré au Moyen Âge, première mondialisation. Elles se développent indépendamment des autorités politiques autour des comptoirs, effectuent les premiers crédits puis gèrent les paiements de foire en foire. Des républiques méditerranéennes, des cités nordiques, du Levant vers l'Afrique et l'Amérique, les banques vont servir de points de concentration de capitaux. Finançant navires et cargaisons, elles accélèrent le développement de l'Europe. Non sans l'opposition de Rome qui y voit une perte de pouvoir et non sans conflit avec les états, déjà en déficit chronique, vendant leurs revenus futurs pour payer la troupe et le train de vie. Les activités bancaires, dévolues à quelques spécialistes, organisent le secret et perpétuent le soupçon d'alchimie.

● Perrette et le pot au lait

L'ère industrielle augmente les besoins de capitaux. Les banques s'adaptent aux habitudes, aux besoins et aux marchés internationaux. Elles se spécialisent : banques privées, coopératives ou mutuelles ; caisses d'épargne, établissements financiers ou banques d'investissement. Elles lancent les actions, gèrent leur marché. Limitées à leur rôle d'émetteur de monnaie, les banques centrales et les gouvernements surveillent de loin. Ainsi s'achève la mondialisation des activités bancaires au début du XX^e siècle, lourdement sanctionnée par la crise de



● Antoine Chaix
banquier.

*Secrètes,
incontournables,
les banques
ont accumulé
une position
écrasante,
leurs bénéfices
en témoignent.*

1929 qui traduit à l'évidence l'interconnexion des économies et des marchés financiers de toute la planète. Première crise financière mondiale insérée entre deux guerres aussi mondiales. Aujourd'hui, les banques assurent la disponibilité de la monnaie, gèrent et rémunèrent l'épargne sous toute ses formes, opèrent les paiements des particuliers, des entreprises, des collectivités publiques et des états. Le crédit permet d'anticiper l'accession à la propriété et aux musts de la société de consommation. Contribuant à l'investissement, elles investissent dans les grandes infrastructures et entreprises.

Secrètes, incontournables, les banques ont accumulé une position écrasante, leurs bénéfices en témoignent. La crise actuelle n'est pas très différente des précédentes : elle provient de l'accumulation trop forte d'anticipations de gains : acheter ou vendre aujourd'hui pour en retirer vite un profit. Perrette et le pot au lait !

● Apprentis sorciers

La différence est que, cette fois, les banques ont été les meneurs en concevant et diffusant les produits qui structuraient cette fuite en avant. En vendant aux acteurs du marché des titres (ABS, CDO) représentatifs de quotas de portefeuilles de crédit de mauvaise qualité et inversement rémunérateurs, garantis de tout risque par les grands cabinets d'audit et bénis par les agences de notations. Si vous avez des placements dits « dynamiques », vous avez contribué



Les banques ont cette fois-ci, conçu et organisé les produits à l'origine de la crise.

en partie à ce carrousel. Que s'est-il passé ? Le prix des maisons des banlieues américaines a atteint un tel niveau, attisé par les plus values à court terme, que même en utilisant tous les artifices, y compris douteux, pour convaincre acheteurs et emprunteurs, le marché immobilier s'est ralenti puis inversé. Dès lors le mécanisme infernal se déclenche : augmentation inéluctable des échéances différées, hausse des taux d'intérêts variables, stagnation des revenus, inflation ; le défaut des ménages américains a explosé très au-delà des hypothèses des petits sorciers statisticiens. Les titres ABS/CDO n'ont plus trouvé d'acheteur. Or le défaut se propage. Les intermédiaires cessent leurs activités, les établissements financiers ne peuvent plus titriser leurs nouvelles opérations ni rembourser leurs propres emprunts a fortiori leur clientèle (Northern Rock). Les banques ayant farci les bilans de structures dites étanches se trouvent confrontées à un effondrement de revenus dopés et à une réintégration des actifs dans leurs bilans (Bear Stern, Citi). Plus grave, ces opérations hors bilan et hors contrôle des autorités sont invisibles. Qui sont les plus atteints ? Tous restreignent leurs concours, alimentent a minima la liquidité et conduisent certains à la faillite (WeserBank). Coup de pied de l'âne, le risque spéculatif augmente. L'efficacité des contrôles diminue. Les décisions brutales amplifient les conséquences (Société Générale). La crise sera longue. L'Europe est touchée – les banques suisses essentiellement. Les États-Unis

en sont la principale victime (cf. le cours du dollar). Les pays émergents semblent relativement épargnés par une demande interne soutenue. Le ralentissement économique global est possible. Celui de la principale économie peut-il refroidir une économie mondiale chauffée à bloc ? Le monde va-t-il s'affranchir des États-Unis ?

● **Contrôle public et responsabilité individuelle**

Les banques sont des acteurs économiques ni plus sérieux ni moins faillibles que d'autres. De points d'ancrage, elles sont devenues un risque considérable. Leurs profits reflètent les risques qu'elles acceptent. L'État intervenant dans leur sauvetage, les bénéfices deviennent privés et les pertes publiques. Évidemment la réglementation et le contrôle sont justifiés. La garantie des dépôts, la protection des consommateurs, l'administration de produits réglementés sont les contrepois de la mise en sécurité du système, autant que la nouvelle réglementation des fonds propres dite Bâle II. Cette crise doit nous conduire à nous sentir responsables de nos comportements vis-à-vis des banques tant au plan personnel que professionnel.

Dans la crise actuelle, n'oublions pas les victimes réelles que sont des familles souvent modestes, bercées par un discours qui n'a profité qu'à une infime minorité et dont la collectivité publique sera in fine le dernier secours. Le développement économique de notre continent est-il réellement un modèle ? Que signifie taux de croissance s'il est soutenu par de telles pratiques ? Qu'attendons-nous de notre banquier ? L'avons-nous déjà regardé comme un homme ou une femme ? ●

Cette crise doit nous conduire à nous sentir responsables de nos comportements vis-à-vis des banques tant au plan personnel que professionnel.

POUR UNE RÉMUNÉRATION JUSTE

Des critères multiples

La question du niveau de rémunération de certains dirigeants ou, à l'autre bout de l'échelle sociale, la résurgence d'une classe de travailleurs pauvres illustrent l'importance de la question de la rémunération. Guy Jayne propose quelques pistes de réflexion pour définir une politique juste de rémunération.

Intervention mise en forme par Denis Garnier.

Qu'entend-on par une rémunération juste ? On peut se référer à trois types de justice : la justice commutative, qui rémunère le travail de l'individu (à travail égal, salaire égal) ; la justice distributive, qui donne à chacun selon ses besoins (*Les ouvriers de la dernière heure*) ; la justice procédurale, qui définit des règles propres à chaque branche ou entreprise, selon le contexte, la culture, l'histoire et les objectifs de l'entité et qui doivent être appliquées dans la clarté et la transparence.

La rémunération est traditionnellement fondée en France sur le poste, le statut, l'ancienneté. D'autres critères intervenant également pour définir une politique de rémunération semblent peu ou insuffisamment utilisés aujourd'hui : les compétences, existantes et utilisables, le niveau de performance, individuel et collectif. Comment les mesurer et les reconnaître ? Le système de rémunération doit pouvoir préserver une cohérence d'ensemble, en particulier lorsque le marché de l'emploi s'emballé sur certains métiers, parfois pour ensuite retomber brutalement.

Transparence et cohérence

L'élément de rémunération le plus visible est bien sûr la rémunération directe, sous forme de salaires, de compléments individuels, de commissions ou de primes. Mais d'autres éléments de rémunération peuvent être identifiés : revenus complémentaires (ancienneté, intéressement, épargne d'entreprise...), attributions liées aux fonctions ou aux personnes (gratifications en nature, équipements de fonc-

tion, remboursement de frais...) et avantages statutaires (politique sociale de l'entreprise, avantages fiscaux, aides diverses...). Ces éléments ouvrent un large éventail de possibilités, pour le meilleur comme pour le pire.

La rémunération liée aux compétences correspondrait à une partie fixe du salaire ; celle liée aux performances, à une partie variable. L'entreprise doit pour cela être organisée pour que les compétences disponibles soient effectivement mises en œuvre et que les objectifs de performance puissent être raisonnablement atteints. L'entretien annuel d'évaluation est l'occasion d'apprécier ces points. L'augmentation des compétences par la formation est un enjeu pour le salarié, qui veut progresser, comme pour l'entreprise, qui veut améliorer ses performances et s'adapter.

Un système de rémunération transparent et cohérent est un facteur d'efficacité, encourageant l'esprit de progrès et permettant sa durabilité, grâce à la limitation des possibilités de contestations par les salariés et de détournement par l'encadrement.

L'écart entre la rémunération de certains dirigeants et celui de la moyenne des salariés augmente fortement ; de plus, les critères de l'évolution de la rémunération de certains dirigeants semblent différents, voire contradictoires avec ceux des salariés. Il semble anormal aujourd'hui qu'un dirigeant décide seul de sa propre rémunération. Un écart trop important n'est pas acceptable moralement ; cependant, le niveau d'acceptabilité peut varier selon la culture propre à l'entreprise et au pays. L'écart est également à nuancer selon la fiscalité, les

¹ Opération qui consiste pour les actionnaires, à acquérir une entreprise avec un montage financier comprenant un effet de levier et qui revient à mettre un euro sur la table, à en emprunter trois ou plus et à payer les remboursements d'emprunts avec les revenus dégagés par l'entreprise. L'une des spécificités de ces opérations est d'associer les managers en leur demandant d'investir dans l'entreprise et en associant à chaque action qu'ils détiennent des bons de souscription d'action qui leur permettent d'acheter lors de la revente de l'entreprise un nombre important d'actions au prix initial et de les revendre avec une forte plus-value si la valorisation de l'entreprise a augmenté.



Quelle rémunération
pour quel poste?
Tout est question
de mesure
et d'équilibre !

CHARLEDO - FOTOLIA.COM

EXTRAITS

Témoignage d'Yves Coulomb

Lorsque je suis entré dans mon entreprise il y a vingt ans, le système de rémunération pour les cadres était proche de celui de la fonction publique (...). Elle était régie par une convention collective avec des grilles de classification très strictes. (...) Des avancements étaient accordés, en fonction du travail effectué mais aussi beaucoup en fonction de l'ancienneté. Un ingénieur pouvait avoir une promotion au bout de très nombreuses années, lorsque son tour était venu. La part variable de la rémunération était extrêmement faible.

Ce système étant jugé peu motivant (...), nous avons mis en place (...) un système d'évaluation de chaque poste de travail afin de les classer, de prononcer des promotions non plus en fonction de l'ancienneté mais en fonction des postes tenus et introduit un système de primes annuelles variables (...). J'ai profité de cette évolution (...). Mais d'autres ingénieurs se sont au contraire sentis dévalorisés, leur poste étant reconnu à un niveau inférieur à leur classification personnelle. J'ai ensuite connu un système de rémunération où la part variable

individuelle, basée sur l'atteinte d'objectifs personnels fixés chaque année, a été de plus en plus forte puis un système où se conjuguait prime variable individuelle et bonus collectif, basé sur la performance globale de l'entreprise (...).

L'entreprise a ensuite été achetée par des fonds d'investissements dans le cadre d'une opération de LBO, leverage buy out¹ avec pour les cadres dirigeants des revenus qui dépendent avant tout de la valeur à laquelle l'entreprise sera revendue dans quelques années.

Pour avoir vécu les différents systèmes, je ne considère pas qu'il y ait un système à proscrire ou un système bien meilleur que tous les autres lorsqu'on les passe au crible d'une analyse sérieuse. Chacun a des avantages et des inconvénients évidents.

En termes de performance économique, un système actionnarial ou un système avec des fortes primes collectives en fonction des résultats de l'entreprise est préférable à un système proche de la fonction publique.

En revanche, un système type fonction publique fera plus de place au plus

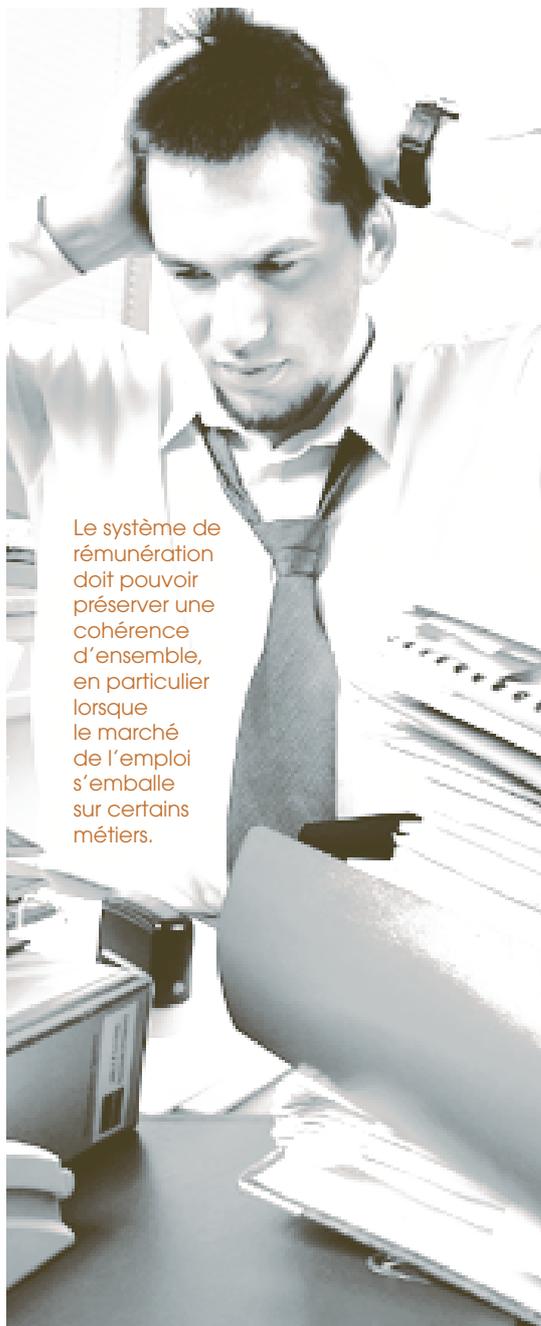
faible, à celui qui traverse des soucis de santé importants mais sera peu équitable. Une personne jeune qui travaille beaucoup et obtient de très bons résultats est souvent moins payée qu'une personne d'un certain âge qui se laisse vivre... A contrario, fonction publique ne signifie pas toujours faible investissement et système type LBO, investissement sans faille des managers (...). J'ai observé que les responsables riches de valeurs humaines fortes pouvaient être de remarquables managers quel que soit le système. Ceux qui s'intéressent à l'idole argent seront très à l'aise avec le système actionnarial. Ceux qui vénèrent l'idole pouvoir aimeront beaucoup le système de rémunération basée sur la performance individuelle. Quant à ceux qui préfèrent l'idole savoir, ils se complairont dans le système type fonction publique où le savoir, davantage que l'argent, est source de reconnaissance. Mais dans tous les systèmes, il y a de la place pour l'initiative individuelle. Dans tous les systèmes, la responsabilité individuelle du cadre et du dirigeant est primordiale...

*Il semble
anormal
aujourd'hui
qu'un
dirigeant
décide
seul de sa
rémunération.*

prélèvements et prestations sociaux, le risque pris. Le responsable hiérarchique de proximité est a priori le mieux placé pour décider du niveau de rémunération et des augmentations de ses collaborateurs. Il doit pour cela avoir les compétences, l'autonomie et le courage nécessaires pour être juste et efficace, maintenir la cohésion et la motivation d'une équipe.

● **Le temps et le lieu...**

Le facteur temps dans la rémunération revêt différents aspects. Le temps de la rémunération : doit-elle être immédiate ou peut-elle être différée, pour privilégier l'avenir (intérêts, épargne entreprise, stock-options...)?



Le système de rémunération doit pouvoir préserver une cohérence d'ensemble, en particulier lorsque le marché de l'emploi s'emballe sur certains métiers.

FotoA - Fotolia.com

Le temps de la personne : faut-il prévoir une augmentation régulière comme en France, ou une évolution déconnectée du temps, ne dépendant que des performances et des circonstances, comme aux États-Unis ? Faut-il se focaliser sur le présent (compétences), le passé (résultats, performance, ancienneté), le futur (potentiel) ? Le temps de l'entreprise : l'entreprise cherche-t-elle à fidéliser les salariés ou a-t-elle une approche de court terme (salarié « jetable ») ?

Le temps des processus et du changement : former une culture d'entreprise, mettre en œuvre les orientations prises pour assurer sa pérennité demandent du temps. De façon générale, les systèmes de rémunération dont les effets sont différés supposent de pouvoir tenir dans la durée les engagements pris. La formation a, de façon générale, un impact différé sur la rémunération. Le système et le niveau de rémunération ne peuvent pas ne pas tenir compte du lieu et du contexte dans lesquels l'entreprise évolue. L'augmentation des échanges internationaux pose avec acuité la question de la gestion de l'hétérogénéité des marchés et des pratiques. Dans le cas de l'expatriation, sur quels critères définir une rémunération ? On peut bien sûr se référer au contenu du poste, aux compétences à mettre en œuvre et aux résultats attendus. Mais d'autres critères interviennent : comment respecte-t-on les lois et les pratiques du pays hôte, notamment dans le choix du pays du versement de salaire et de celui de paiement des impôts ? Comment tenir compte des différences de pratiques et de cultures dans des équipes multinationales ?

L'émiettement, voire l'absence de règles ne favorisent pas la clarté des politiques menées. Au-delà du respect des lois et des règles établies, chacun doit pouvoir peser ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas. L'évolution des pratiques passe également par une évolution des règles. La reconnaissance des contributions, des compétences de chacun, n'a pas systématiquement une contrepartie en terme de rémunération. Chacun souhaite aussi être reconnu pour ce qu'il est ; « chacun souhaite être aux yeux des autres ce qu'il souhaite être à ses propres yeux » disait justement Jean Moussé. ●

Guy Jane



TÉMOIGNAGE : LES ENFANTS ET L'ARGENT

Ne dites pas à ma mère que je suis banquier, elle me croit MSF au Darfour...

Lorsque j'ai parlé de cette intervention à mon fils, sa réaction a été de dire que lorsque Cortes et Pizzaro sont arrivés en Amérique du Sud, ils avaient pu troquer du verre contre de l'or. L'argent vaut mieux que le troc, il permet l'économie de marché et devrait permettre davantage d'équité dans le monde... Questionnée par cette remarque, je vous livre mes réflexions d'éducatrice de mes enfants.

Comme mère, je rêve d'enfants qui se passionnent pour un idéal (...), mais mon fils veut faire de la finance !

Aujourd'hui ce qui m'interpelle est le nombre de jeunes qui veulent faire de la finance, à commencer par notre fils. Lorsque Laurent Mortreuil, aujourd'hui secrétaire général de l'Uniapac, cite son métier de trader pendant quatorze ans, il n'oublie pas de dire à quel point ce métier qui l'a passionné était dangereux car l'argent finissait par prendre la place de Dieu. Comme mère, je rêve d'enfants qui se passionnent pour un idéal : médecin sans frontière, pompier, chercheur agronome pour donner à manger à tous les peuples, chercheur en médecine créateur de vaccins... Pourquoi pas astronaute ! Mais mon fils veut faire de la finance !

● Pression des marques

À l'entrée de notre aînée au collège, Yves et moi avons découvert la pression qui s'exerce sur les jeunes jugés sur leur apparence. Certains adolescents poussent les autres à avoir un téléphone portable, un sac à dos Eastpack, des vêtements untel ou untel... Tout ce que l'on appelle aujourd'hui subir la pression des marques sous peine d'être exclu du groupe et rejeté. Cela a été difficile pour moi. Cela m'interpelle en tant qu'adulte car je dois montrer l'exemple en n'étant pas victime de la publicité. L'autre jour, Yves m'a demandé pourquoi j'ai acheté un œufrier alors qu'il suffit de plonger les œufs trois minutes dans l'eau bouillante pour avoir un œuf à la coque !

● Argent de poche

La question de la responsabilisation des jeunes vis-à-vis de l'argent se pose à nous comme éducateurs. Certains parents pensent qu'en gérant leur budget de fournitures scolaires, de vêtements... les jeunes deviennent adultes et sont confrontés à des choix. Nous avons décidé que nous ne donnerions pas d'argent de poche à nos enfants car nous subvenons à tous leurs besoins. Ils seront confrontés le moment venu à ces questions de choix dès qu'ils entreront dans la vie active. L'important à leur âge est la réussite des études qui constitue la meilleure garantie de revenus futurs. De plus, ils seront à même d'aider ceux qui en ont besoin si eux-mêmes ont une aisance matérielle car lorsqu'on tire le diable par la queue c'est plus difficile.

Lorsque nous parlons avec des lycéens ou même de jeunes adultes, nous voyons que souvent la vision de leur vie future est soumise à l'argent, la question du mariage lui est subsidiaire, elle ne se posera pour eux que lorsqu'ils auront un CDI, qu'ils seront propriétaires de leur logement... Il en va de même pour le nombre d'enfants. Tout est pensé, calculé avant même d'être vécu. Se marieront-ils un jour ?

Ce que nous souhaitons pourtant, ce sont des jeunes généreux pour qui l'amour est la priorité. ●

Geneviève-Isabelle Coulomb

L'ARGENT ET L'ENSEIGNEMENT SOCIAL DE L'ÉGLISE

Un discours minimaliste

On entend souvent dire qu'il y a de la part de l'Église ou des fidèles catholiques une difficulté vis-à-vis de l'argent. Je voudrais dire en quelques lignes qu'il y a en effet quelques raisons à cette difficulté mais que cette difficulté, à supposer qu'elle ait été lourde, ne pèse plus autant : l'approche de l'argent, dans certains documents récents, est plus fine et nuancée.

Le message biblique et l'expérience de l'histoire ont sans doute induit, dans la tradition catholique, quelques distances vis-à-vis de l'argent. Dans la Bible, l'argent est considéré comme une chose qu'il est normal d'utiliser. Mais avec vigilance, car l'argent peut durcir les cœurs et pervertir le regard¹. De plus, le Dieu de l'Alliance manifeste une prédilection certaine pour les pauvres dont Jésus est le témoin privilégié à travers les Béatitudes².

Une Église vigilante

Quant à l'Église, dans son histoire, divers éléments ont pu contribuer à cette vigilance par rapport à l'argent. Il y a d'abord la pratique de la mise en commun des biens, rapportée dans les Actes des Apôtres³, pour venir en aide aux pauvres de la communauté. Il y a, plus tard, le choix de la pauvreté dans la vie monastique pour vivre l'appel de Jésus au jeune homme riche⁴. Les Pères de l'Église considéraient que Dieu a destiné les biens de la Création à tous, l'Homme n'est que gérant des biens de la Création : c'est le principe de la destination universelle des biens, rappelé par le Concile Vatican II⁵. Il y a aussi la condamnation du prêt à intérêt par les théologiens du Moyen-Âge, au nom de la prescription biblique du Code de l'Alliance⁶. La condamnation du prêt à intérêt ne sera levée que vers 1830. Il y a eu aussi tout le débat autour du lien entre le capitalisme et l'éthique protestante⁷ dans les années 1900-1910. Le protestantisme calviniste aurait favorisé le développement du capitalisme par un idéal élevé de la vocation chrétienne dans l'exercice d'une profession et par un encouragement



Louis Cruzat, aumônier régional MCC des pays de l'Adour.

à l'épargne. Cette thèse a été très discutée. Avant la Réforme, les activités de commerce et de négoce ont été très florissantes dans des régions catholiques, et certains courants spirituels du catholicisme ont aussi diffusé l'idéal de la sainteté chrétienne dans le monde profane (Ignace de Loyola, François de Sales...).

Un juste salaire...

L'Église a développé un enseignement social plus systématique, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, dans la foulée du catholicisme social. À l'époque, une des questions majeures du débat entre catholiques sociaux était celle du juste salaire dû aux ouvriers et il était admis que le juste salaire devait leur permettre de subvenir à leurs besoins et, dans une certaine mesure, à ceux de leurs familles. Cette question reste dominante jusqu'au Concile Vatican II. Toutefois, Jean XXIII souligne que la juste rémunération du travail doit prendre en compte la santé financière de l'entreprise et même une participation à la propriété de l'entreprise⁸.

C'est avec Jean-Paul II que l'approche de l'argent dépasse sensiblement la question des salaires. Il énonce le droit à l'initiative économique comme facteur de développement⁹ et associe ce droit à la destination universelle des biens¹⁰ : « Avant toute logique des échanges à parité (...) il y a un certain dû à l'homme (...) en raison de son éminente dignité. Ce dû comporte inséparablement la possibilité de survie, et celle d'apporter une contribution active au bien commun de l'humanité ». Concernant plus directement l'argent, Jean-Paul II reconnaît le profit comme un indicateur du bon

¹ Parole du pauvre Lazare, Luc 16, 19-31.

² Matthieu 5, 3-17 ; Luc 6, 20-26.

³ Ac. 2, 44-45

⁴ Matthieu 19, 16-22

⁵ Constitution Gaudium et Spes §69

⁶ Exode 23, 20-21

⁷ L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme, Max Weber, 1904/1905.

⁸ Encyclique Mater et Magistra § 71-72 et § 75-77.

⁹ Encyclique Sollicitudo Rei Socialis, 1987, §15.

¹⁰ Encyclique Centesimus annus § 34 ; § 35 ; § 36 à 40.

fonctionnement de l'entreprise, de la bonne utilisation des facteurs de production et de la satisfaction convenable des besoins humains¹⁰. Mais le profit ne saurait être le seul but de l'entreprise. Il s'agit aussi de l'existence d'une communauté de personnes qui sont un groupe particulier au service de la société¹⁰.

Au-delà de l'argent, Jean-Paul II fait une lecture anthropologique de l'économie contemporaine de marché¹⁰. La civilisation de consommation manifeste une conception d'ensemble de la vie, l'économie contemporaine réduit la liberté humaine à son activité de production et consommation et comporte le risque d'une idolâtrie du marché. Enfin, il a manifesté son souci de la dette des pays en voie de développement¹¹ à la suite de Paul VI. Ce dernier, dès 1967, avait appelé à aménager les taux d'intérêt et la durée des prêts en respectant la souveraineté des pays bénéficiaires¹².

● Une financiarisation dangereuse

Plus récemment, deux documents ont analysé le développement de la sphère financière. Le premier document, publié en 1994, émane du Conseil pontifical *Justice et paix* et est signé par deux hauts fonctionnaires français, A. de Salins et F. Villeroy de Galhau. Le second document, publié en 2005, émane de la Commission sociale des évêques français et s'intitule *Repères dans une économie mondialisée*.

Le développement de la sphère financière a apporté aux acteurs économiques les moyens de gérer les incertitudes du contexte macroéconomique et géopolitique. La finance a bien une complémentarité avec l'économie réelle. Mais le développement de la sphère financière comporte plusieurs risques. Il risque de donner à la fonction financière un poids trop grand dans les entreprises par rapport à leur objet social et de modifier la relation des entreprises avec leurs actionnaires, à travers les opérations de fusions acquisitions, en inversant la priorité du travail sur le capital. Il influe sur le partage de la richesse en donnant une plus grande liberté au capital ne serait-ce que parce que le capital est mieux rémunéré que le travail. Il donne ou induit une préférence pour le présent, voire pour l'immédiat, et encourage une

*Avant toute
logique des
échanges
à parité (...)
il y a un
certain dû
à l'homme (...)
en raison de
son éminente
dignité.*

économie de l'endettement. On assiste à un raccourcissement, voire à une accélération, du temps économique, qui exige des acteurs économiques de chercher sans cesse à obtenir des moyens supplémentaires de crédit pour une satisfaction immédiate des besoins (et des désirs?). Dans ce contexte d'économie d'endettement, il y a une urgence, pour les acteurs, à s'interroger sur les possibilités de remboursement (responsabilité), sur le bon emploi des crédits accordés (efficacité) et sur l'opportunité et le sens des projets ainsi financés (finalité). Il y a aussi l'occasion, voire la chance, d'envisager d'autres usages de l'argent à travers, soit le commerce équitable, soit l'épargne solidaire.

● Une réflexion à approfondir

L'argent comme tel ne fait guère l'objet de réflexion approfondie dans l'enseignement social, au moins dans les documents pontificaux. Et quand il est question d'argent, c'est plutôt de l'argent des entreprises ou des états, que de l'argent des ménages. Enfin, cela s'explique en partie par le fait que l'horizon de référence à l'origine de l'enseignement social, c'est celui de l'entreprise industrielle. À ce titre, les développements de l'économie contemporaine comme économie de services, obligent le magistère ecclésial à reconsidérer son (ou ses) horizon(s) de référence. En ce sens, les derniers documents ici évoqués indiquent ou ouvrent des pistes de réflexion à suivre. L'enseignement social de l'église ne se préoccupe plus seulement de savoir comment partager la richesse dans un esprit de justice, il s'agit aussi de savoir comment produire et augmenter la richesse à partager, dans le sens d'une humanité respectueuse de sa destinée spirituelle. ●

¹¹ Sollicitudo rei socialis », §19.

¹² Populorum progressio §54.

Il est aujourd'hui urgent d'envisager d'autres usages de l'argent à travers le commerce équitable et l'épargne solidaire.

© CHE - FERIA.COM





LECTURES EXPLIQUÉES

Jésus et l'argent

Après quelques considérations sur l'argent comme « phénomène humain » et sur son apparition dans la Bible, le père Jean-Marie Carrière, jésuite, bibliste et enseignant au Centre Sèvres, nous a invités à lire en petits groupes quelques textes de l'Évangile rassemblés autour de trois thématiques : l'argent phénomène humain¹ ; l'argent et les autres² ; Jésus parle de l'argent³. Il nous a ensuite guidés dans l'interprétation de deux passages de l'Évangile, avec cet art qui est le sien de faire progresser chacun pas à pas dans l'intelligence du texte tout en faisant de cette lecture une œuvre commune. Nous reprenons après le titre de ces passages l'orientation de lecture issue du débat ensemble.

La parabole de l'homme riche (voir encadré 1) : Préciser le piège dans lequel tombe le riche.

Si nous nous concentrons sur la parabole, quel est le problème qui se pose à cet homme riche ? L'excès inattendu de biens. Aussi se demande-t-il : « Où vais-je mettre tout ce que j'ai ? ». Il se donne comme réponse de faire construire des greniers plus grands. Mais cette perspective pratique s'accompagne d'un changement de projet de vie : « Ayant tout ce qu'il me faut pour de nombreuses années, je peux m'amuser. »

S'enrichir en vue de Dieu

Dieu, dans la parabole, met le doigt sur le fait que cet homme n'est maître ni de la durée de ses jours, ni de sa vie, ni de sa mort. En effet, cet homme semble penser que ses richesses lui assureront la sécurité de l'existence. Il se trompe. À la dénonciation de cette illusion s'ajoute un thème sapientiel déjà présent, par exemple, au livre de Qohélet (Ecclésiaste) : « Ce que tu as mis en sécurité, qui l'aura ? » Cela permet d'introduire la question de fond qui conclut la parabole : à qui ou en vue de qui va servir ce que j'ai ?

Jésus donne ici à entendre que la richesse et l'argent permettent à leurs détenteurs de les diriger, avec le pouvoir qui lui est lié, dans une certaine direction. Ici la proposition est de s'enrichir en vue de Dieu. Ce qui nous fait comprendre que la possession de l'argent pose immédiatement la question du rapport aux autres. Quand l'argent devient « richesse », bien propre, quelque chose de majeur est brisé de sa fonction de relation dans la société.

Le tribut dû à César (voir encadré 2) : Expliciter le rapport de Jésus au v. 25 sur fond des fonctions sociopolitiques de l'argent.

Tout d'abord, qu'est-ce qui fait la dramatique de ce récit ? Au début, il y est question d'espions, de désir de piéger, de provocation pour recueillir des propos condamnables et ceci devant tout le peuple. Au final, le piège est déjoué, les espions sont étonnés et sont comme réduits au silence. Quel est l'enjeu de

la question posée à Jésus ? Il y a deux aspects. Tout d'abord, elle se présente sous la forme : « Est-il permis ? ». Cette question concerne donc la pratique de la Loi. Elle comporte aussi un piège, car elle pose la question de la collaboration avec l'occupant romain (Publicains, Hérodiens...) ou de la résistance contre ce même occupant (le groupe des Zélotes, diverses rébellions évoquées dans les Évangiles eux-mêmes...). Ainsi, dans le milieu juif de l'époque, l'enjeu est à la fois politique et religieux.

D'une manière générale, le pouvoir politique a une fonction régulatrice par rapport à l'argent et tout particulièrement vis-à-vis de la monnaie. Mais cette dernière suppose une confiance « nourrie de la soumission de tous à des règles communes¹ ». Ceci est déjà vrai au temps de l'empire romain. Les envoyés des scribes ont posé la question de l'impôt et non celle de Dieu. Jésus ne répond pas – contrairement à ce que certains affirment souvent un peu vite – par une séparation du spirituel et du temporel.

● Une tentante idolâtrie

Il fait d'abord entendre à ses interlocuteurs qu'ils ne sont pas conscients de tous les tenants et aboutissants de leur question. En invitant ses interlocuteurs à regarder la pièce de l'impôt avec son effigie, il les invite à regarder l'effigie de César (empereur divinisé), qu'ils détiennent par devers eux ; représentation humaine, contraire au second commandement de la Loi mosaïque. Regarder la pièce de

monnaie de l'impôt, n'est, en somme, pas très différent du fait de regarder une idole dans un temple. Jésus leur fait ainsi entendre, au-delà de l'asservissement que suppose cette situation de devoir un tribut, un acte possible d'idolâtrie dans le paiement de ce tribut à César. Jésus les invite ensuite à se demander : qu'est-ce que l'on doit rendre à César et qu'est-ce que l'on doit rendre à Dieu ?

C'est l'argent que l'on rend à César et à Dieu, c'est nous-mêmes. C'est ainsi que l'on peut comprendre la réponse de Jésus qu'il ne faut sans doute pas recevoir comme un précepte moral ou éthique. La leçon serait théologique : elle vise le rapport que notre humanité entretient avec Dieu. Qu'est-ce qui nous libère vraiment, qu'est-ce qui nous sauve en vérité ? D'où l'étonnement des interlocuteurs de Jésus. Sa réponse leur ouvre un chemin de liberté au regard de toutes les connivences avec le pouvoir de l'argent et de l'asservissement qu'il peut engendrer. Ailleurs, l'Évangile dénoncera l'amour de l'argent qui habite les Pharisiens.

Sans doute faut-il se garder de transposer trop vite cet épisode avec nos situations contemporaines. Il nous invite, cependant, à nous demander si nous ne nous laissons pas trop vite emprisonner par le monde économique et les théories qui prétendent le gouverner ? Et à nous demander où se trouvent les enjeux du service de Dieu dans nos affaires humaines et comment le servir ?

Bernard Bougon s.j.

Notes prises au cours de l'intervention de Jean-Marie Carrière s.j.

Rendre à César

« Les scribes et les grands prêtres se mirent alors aux aguets et lui envoyèrent des espions, qui jouèrent les justes pour le prendre en défaut sur quelque parole, de manière à le livrer à l'autorité et au pouvoir du gouverneur. Ils l'interrogèrent donc en disant : « Maître, nous savons que tu parles et enseignes avec droiture et que tu ne tiens pas compte des personnes, mais que tu enseignes en toute vérité la voie de Dieu. Nous est-il permis ou non de payer le tribut à César ? » Mais, pénétrant leur astuce, il leur dit : « Montrez-moi un denier. De qui porte-t-il l'effigie et l'inscription ? Ils dirent : « De César ». Alors il leur dit : « Eh bien ! rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. » Et ils ne purent le prendre en défaut sur quelque propos devant le peuple et, tout étonnés de sa réponse, ils gardèrent le silence. » (Lc 20, 20-26 – Bible de Jérusalem)

S'enrichir en vue de Dieu

Jésus dit alors une parabole : « Il y avait un homme riche dont les terres avaient beaucoup rapporté. Et il se demandait en lui-même : "Que vais-je faire ? car je n'ai pas où recueillir ma récolte" Puis il se dit : "Voici ce que je vais faire :

j'abattrai mes greniers, j'en construirai de plus grands, j'y recueillerai tout mon blé et mes biens, et je dirai à mon âme : Mon âme tu as quantité de biens en réserve pour de nombreuses années ; repose-toi, mange, bois, fais la fête". Mais Dieu

lui dit : "Insensé, cette nuit même, on va te redemander ton âme. Et ce que tu as amassé, qui l'aura ?" Ainsi en est-il de celui qui thésaurise pour lui-même, au lieu de s'enrichir en vue de Dieu ». (Luc 12, 16-21 - Bible de Jérusalem)

¹ Mt. 6, 24 & 25-34 ; Lc. 12, 16-21 ; Lc. 20, 20, 26.

² Rm. 13, 8 & 1 Co. 13, 3 ; Lc. 19, 1-10 ; Zachée ; Mt 5, 42 & 6, 3.

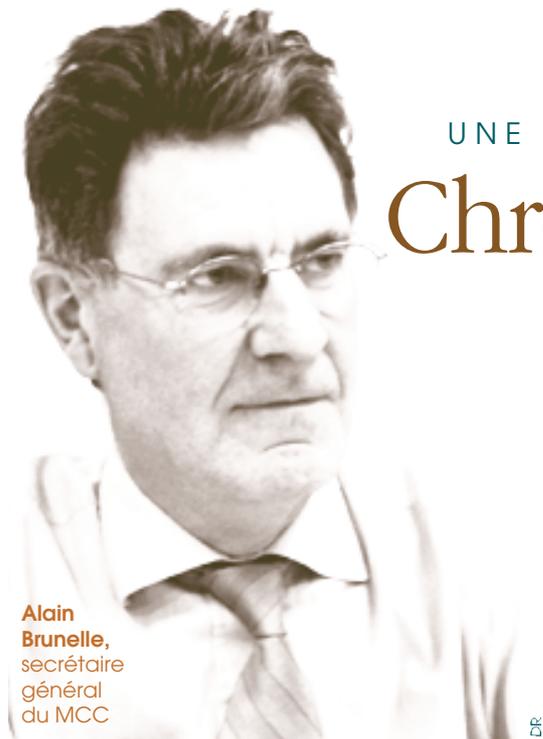
³ Lc. 16, 1-17.

⁴ L'argent, Étienne Perrot, Salvator p. 14 (2002)

Pourquoi être aussi serein face aux questions d'argent, suis-je radin, généreux ou dépensier ? Certainement un peu des deux premiers. Mes origines familiales et mon enfance sont certainement un éclairage significatif sur mon attitude face à l'argent. Témoignage à la session des aumôniers de mars 2008...



© Umberto Riccardi - Fotostudio.com



Alain Brunelle, secrétaire général du MCC

Enfant du baby boom... Mes parents mariés avant la guerre ont vécu séparés durant 5 ans. Mon père était prisonnier en Allemagne et ma mère avait dû déménager à la campagne avec ses parents. Cette période a été très difficile pour eux. Je repense aussi à l'ascension sociale de mes grands parents artisans qui ont travaillé dur avant de devenir patron jusqu'à siéger dans une Chambre de commerce. Aussi dans mon enfance, on dépensait peu. Je n'ai connu la salle de bains qu'à 10 ans, la télévision et le téléphone à la majorité. On stockait du sucre et du savon, au cas où... Mon père semait, plantait et récoltait les fruits et légumes dans le potager. Nous passions nos vacances à la campagne chez les grands-parents et le superflu était un voyage d'une semaine à l'hôtel dans une région française.

● Riche...

Au contraire, notre vie de couple a été très avantagée sur le plan financier car les deux travaillaient et nous n'avons pas connu de période de chômage. Nos parents nous ont aidés pour la première acquisition immobilière. De plus, j'ai profité d'un parcours professionnel évolutif engendrant des augmentations de salaire régulières.

TÉMOIGNAGE :
UNE ATTITUDE FACE À L'ARGENT

Chrétien et riche

Même si l'argent n'a jamais été un problème, notre mode de consommation n'a jamais été dépensier car le paraître n'est pas pour nous essentiel. Les achats importants ont toujours été décidés en couple. Pas de fantaisie particulière, les achats de vêtements ont toujours été le strict nécessaire (on use jusqu'à la corde, ma mère retournait les cols de chemise). On connaît peu les soldes. Pas d'acquisition de matériel technologique dernier cri, le téléphone portable a été adopté par nécessité du fait de mon dernier emploi.

On a privilégié les études des enfants, en les envoyant à l'étranger dès 12 ans, et on s'est offert des plaisirs partagés en famille à l'image de ce que nos parents nous avaient permis : un voyage annuel pour découvrir d'autres cultures européennes.

● ... et chrétien

Autre point d'attention dans l'usage de l'argent, sa redistribution aux pauvres dans la mesure où je suis chrétien et riche. Nous avons toujours soutenu l'action de mouvements qui œuvrent pour les démunis ici et là bas, par des dons réguliers. Notre sensibilisation aux questions de développement s'est concrétisée par la Coopération dès notre mariage, un engagement pour les droits de l'homme, puis au CCFD avec un intérêt pour les textes de la doctrine sociale de l'Église. Ainsi j'ai versé mon indemnité de départ en retraite à un fonds de partage au profit du CCFD « pour que cela serve directement à des hommes dans le besoin », comme m'y invitait une de mes filles.

Que dit le Magistère ? L'utilisation du pouvoir d'achat doit s'exercer dans le contexte des exigences morales de la justice et de la solidarité et de responsabilités sociales précises ; c'est un devoir de charité, c'est à dire donner son superflu pour subvenir à la vie du plus pauvre. ●

Alain Brunelle



Vie d'équipe : Pour un usage juste de l'argent

➤ Souvent les questions qui tournent autour de l'argent sont difficiles à aborder en équipe. Cela est bien compréhensible car, par bien des côtés, cela touche à notre intimité. Mais en même temps, cela induit quelque chose de notre rapport aux autres, à la société. Les équipes sont fréquemment des lieux de fraternité qui permettent un réel partage... de telles questions y ont pleinement leur place. Les articles de ce dossier peuvent être réfléchis, approfondis en équipe... à conditions toutefois de les éclairer par des exemples personnels, de savoir parler en « Je ». Vous trouverez aussi ci-dessous quelques propositions pour construire une réunion.

Par Christian Mazars

1^{er} temps

« Avoir toujours plus » semble être un des leitmotivs de notre société. Mais quel type de progrès cela engage-t-il ? N'est-ce pas simplement une vue, qui se situe dans le court terme ? N'y a-t-il pas une distorsion entre « avoir plus » et « être plus » : comment concilier les deux ? On parle de richesse-argent mais aussi de la richesse d'une personnalité, ne faudrait-il pas allier les deux pour trouver un équilibre entre matériel et spirituel ?

2^{ème} temps

L'argent est d'abord un outil au service de la relation. Derrière notre usage de l'argent, notre rapport à l'argent, il y a une conception de l'homme, et aussi une conception de la société qui est en jeu. Pouvons-nous essayer de discerner quelles relations de pouvoir manifestent nos pratiques ? Mais aussi quelles relations sociales se construisent ou se défont par nos pratiques ?

3^{ème} temps

Un des points centraux de l'enseignement social de l'Église est « La destination universelle des biens ». Que dit notre propre rapport à l'argent au service de l'homme et des services de la société ?

4^{ème} temps

Actuellement, les mécanismes de marché ne permettent pas de satisfaire tous les besoins. Quelles formes de solidarité me paraissent les plus judicieuses ?

Pouvons-nous en équipe nous poser la question de placements éthiques ? Comment orienter et expliquer nos choix parmi toutes les propositions qui s'offrent à nous ?

Des textes pour soutenir notre réflexion

- Luc 16/ 1-17 : Jésus parle de l'argent
- Luc 12/16-21; Luc 20/20-26 : L'argent, phénomène humain
- Luc 19/1-10 : L'argent et les autres

Le salut d'un riche (Luc 19/1-10)

Entré dans Jéricho, Jésus traversait la ville. Survint un homme appelé Zachée ; c'était un chef des collecteurs d'impôts et il était riche. Il cherchait à voir qui était Jésus, et il ne pouvait y parvenir à cause de la foule, parce qu'il était de petite taille. Il courut en avant et monta sur un sycomore afin de voir Jésus qui allait passer par là. Quand Jésus arriva à cet endroit, levant les yeux, il lui dit « Zachée descend vite, il me faut aujourd'hui demeurer dans ta maison. » Vite Zachée descendit et l'accueillit tout joyeux. Voyant cela, tous murmuraient ; ils disaient : « C'est chez un pêcheur qu'il est allé loger. » Mais Zachée s'avancant dit au Seigneur : « Eh bien Seigneur, je fais don aux pauvres de la moitié de mes biens et, si j'ai fait tort à quelqu'un, je lui rends le quadruple. » Alors Jésus dit à son propos : « Aujourd'hui, le salut est venu pour cette maison, car lui aussi est un fils d'Abraham. En effet, le Fils de l'homme est venu chercher et sauver ce qui était perdu. »

JOURNÉE RÉGIONALE DE PARIS

Construire une cité fraternelle

➤ La journée de la région Paris a réuni une centaine de personnes au monastère de l'Annonciade à Thiais autour du thème : « Où demeurez-vous ? » En écho à cette journée, le fondateur d'Habitat et Humanisme, Bernard Devert nous invite à approfondir la réflexion engagée. Extraits du texte : *La mixité sociale, une clé pour ouvrir sur de nouveaux rapports humains.*

Ce désir de vivre ensemble existe-t-il vraiment ou n'est-il qu'un alibi nous permettant de garder encore quelques illusions dans un monde bien désenchanté ?

(...) Quelles passerelles possibles au cœur de cette déchirure entre ceux qui disposent d'un habitat et ceux condamnés à la recherche d'un abri ? Un abîme qui nous abîme ! Cette béance ne se réduira pas par de seuls chantiers quantitatifs au risque d'élever des murs sans relever le défi auquel notre société est confrontée : une réconciliation de l'urbain et de l'humain.

À une heure où tant de personnes vivent le mal logement, la question de la mixité pourrait apparaître comme seconde, tant les urgences entraînent des dérives dont celle du palliatif social, au nom d'une assistance, bien sûr nécessaire, à personne en danger. Un autre écueil nous guette : aggraver les distances et les incompréhensions.

Des avancées notables sont obtenues avec la loi sur la Solidarité et le Renouvellement Urbains (SRU) qui impose aux communes de plus de 3500 habitants de créer 20 % de leurs logements à destination sociale. Rappelons que, de par leurs ressources, plus de 60 % des Français sont éligibles à un logement aidé. Cependant, que de communes se refusent à l'application de ces dispositions ou bien l'envisagent dans des espaces spécifiques qui ajoutent à la discrimination ! La loi est ici nécessaire, mais nous savons avec les sociologues que la mixité ne se décrète pas et avec les humanistes qu'il faut fuir tout angélisme.

Une ville à vivre

La mixité sociale n'est ni une cohabitation ni une juxtaposition ; elle instaure la personne et la ville. La personne nous éloigne de l'individu dans ses illusions de puissance et d'autonomie. La personne, suivant l'expression d'Edgar Morin, ne se construit-elle pas dans la relation à l'autre,

dans cette tension entre l'autonomie et la dépendance, l'aptitude et l'insuffisance ? La mixité instaure les conditions d'une « ville à vivre » en la situant dans la perspective de l'agora, favorisant le dialogue, le décroisement des quartiers et des strates sociales. L'approche de l'hétérogénéité nécessite les conditions d'un apprivoisement et appelle une ambition politique pour une cohérence entre les liens et les lieux sans laquelle la ville restera meurtrière de l'humain pour porter les traces de l'apartheid.

La mixité procède d'une utopie, c'est-à-dire d'un lieu à faire naître. Il suffit d'écouter pour saisir la lassitude morale dans laquelle notre pays est plongé, tant le lien social est délétère. Or, demeure prégnante cette attente d'un autrement dans les pratiques sociales, économiques et politiques qui furent il y a dix ans suffisamment mobilisatrices sur le thème du refus de la fracture sociale. Qui peut contester la nécessité de l'ouverture d'un grand chantier au sein duquel la cohésion sociale appellera une maîtrise de nos peurs pour porter le seul débat qui vaille sur la question du sens ? Oui, mais sommes nous prêts, suivant le mot de Jean-Marie Domenach, à ne pas nous contenter de penser contre, ni de penser ailleurs, mais de penser là où ça fait mal ? Sans ce courage, comment éradiquer les causes endémiques du mal logement ? Sans cette audace, comment supprimer ces lieux de non droit à force de créer les conditions de la relégation ?

L'accueil des différences est toujours un risque à commencer par celui de la vie. Le refus de la mixité ne serait-il pas le déjà là des indifférences qui portent les signes des relations mortifères ? Nous voici tous confrontés à un choix. Il n'est pas sans grandeur pour nous permettre de nous rassembler. ●

Bernard Devert

*L'accueil
des différences
est toujours
un risque
à commencer
par celui
de la vie.*

BILAN D'ÉQUIPE

Relire son année

➤ Soit en fin d'année universitaire, soit au retour des vacances, il est fructueux pour une équipe de prendre le temps de faire un bilan sur l'année écoulée.

Je connais ainsi une équipe qui a fait de ce moment de bilan un rituel. Depuis plus de 20 ans, ses membres se retrouvent, chez les mêmes équipiers - en raison du jardin et de la piscine - à la fin du printemps de 10 h à 17 h.

Au programme : bain, cueillette des fruits rouges, temps de prière ou Eucharistie, repas de fête puis réunion avec évaluation des points forts et des points faibles de l'année et prévision des premières réunions de l'année suivante.

Cette rencontre est à la fois un temps d'amitié où se partage ce qui affecte les vies ou les familles des uns et des autres et un temps de rencontre où chacun évoque ses engagements ou livre les informations dont il est porteur. Des discussions s'ouvrent, des points de vue s'échangent touchant à la vie sociale, ecclésiastique, politique ou économique.

Mais pour que cette relecture de la vie de l'équipe porte vraiment ses fruits il est nécessaire qu'elle soit anticipée et soigneusement préparée et animée.

Pour conduire ce bilan, une animation dynamique peut aussi aider. Voici une suggestion d'animation du bilan d'année (voir encadré : l'échange quadrillé) ainsi que quelques questions possibles à titre d'exemple (encadré : idées de questions).

Cela donne à chacun un maximum de temps de parole tout en limitant à 60' le temps du bilan proprement dit. Ce qui permet de faire beaucoup d'autres choses dans une même soirée...

Bon bilan 2008 ! ●

Bernard Bougon s.j.,
aumonier national du MCC

L'échange quadrillé

➤ Supposons que l'équipe soit de 10 membres. Chacun a reçu, pour préparer cette réunion, la liste des sujets abordés au cours des réunions de l'année.

1^{er} temps

Diviser l'équipe en 3 groupes

A : 3 personnes ; B : 3 personnes ; C : 4 personnes.

Pendant 15 à 20', chaque sous-groupe fait le point sur l'année écoulée et recueille des suggestions pour l'année à venir.

2^{ème} temps

On rebrasse les sous-groupes de manière à ce que les nouveaux sous-groupes soient composés d'un membre au moins des sous-groupes précédents A, B et C.

Durant 15' : chaque membre de ce nouveau sous-groupe dit ce qu'il a retenu des échanges de son sous-groupe durant le 1^{er} temps. (Le membre provenant de A dit ce qu'il a retenu de ce qui s'est dit dans A, le membre issu de B de ce qui s'est dit dans B, etc.) Ainsi, chacun reçoit à peu près les mêmes informations sur l'ensemble des remarques et attentes de tous.

Durant 5' : Une synthèse est faite dans chaque sous-groupe où les points majeurs sont retenus.

3^{ème} temps

20' tous ensemble. Un membre de chaque sous-groupe présente la conclusion de son sous-groupe. L'équipe les confronte et en tire les leçons à retenir et les points d'action à mettre en œuvre.

Idées de questions

➤ Que penses-tu de la vie de l'équipe et des réunions de l'année ?

- Préparation des réunions
- Thèmes abordés : choix, traitement, ce que tu en as retiré
- Conduite des réunions : l'animation, place donnée à l'expression de chacun, horaire, déroulement, ...
- Le recours à la Parole de Dieu ?
- La place de la prière ?
- Le rôle du responsable d'équipe et de l'accompagnateur,
- Autres remarques ...

➤ Que retires-tu de ces rencontres ? Qu'est-ce qu'elles t'ont apporté ? Quel retentissement dans ta vie personnelle ou familiale, sociale, professionnelle, ... ?

➤ Que perçois-tu de la vie du Mouvement ?

➤ Quelles aspirations, quelles attentes pour la suite ?

Entre forces et faiblesses

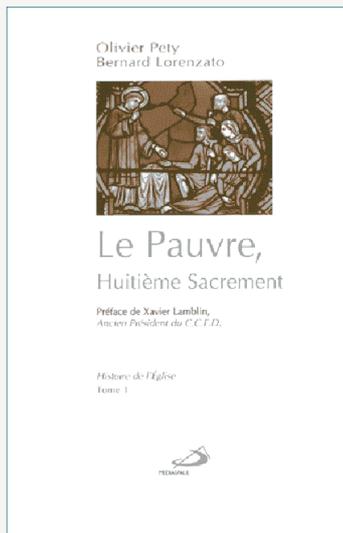
Comment vivre sans schizophrénie les contraintes du métier de haut fonctionnaire et l'exclusivité de l'appel du Christ ? Le haut fonctionnaire est tenté par l'esquive, la soumission à son environnement, l'envie de « reposer sa tête », par le relativisme, la préférence à donner au présent plutôt qu'à l'avenir... Mais le Christ a connu les mêmes tentations et nous invite à le rencontrer dans le service de cet état, aussi bien gagne-pain que lieu de son témoignage. Michel Rostagnat, Ingénieur du Corps des Ponts, a été membre du Bureau National du MCC de 1987 à 1992. Il nous aide à faire un lien entre les tensions que nous vivons (car elles ne sont pas l'exclusivité

des fonctionnaires) et l'exemple que nous donne le Christ, quand il a été confronté à des tentations et difficultés équivalentes. Ce livre est donc une méditation, au long du chemin professionnel sur lequel le Christ nous accompagne : libertés face au système, à la tentation qu'a l'état de tout légiférer... Ambition et service, mise au placard, tentation de l'irresponsabilité, d'utiliser le pouvoir pour promouvoir le « politiquement correct ». Et pourtant nous sommes appelés à la vie, et celle-ci n'est pas un long fleuve tranquille ! Dans le monde, sans être du monde, il nous faut un projet, une loi modeste et répondre aux défis collectifs. Le Christ est le GPS qui peut nous conduire.

Bernard Chatelain



Un chrétien dans la haute fonction publique,
a Michel Rostagnat,
Éditions Salvator 2007,
300 pages, 22 €



Le Pauvre, Huitième sacrement
Olivier Pety et Bernard Lorenzato
Éditions Médiaspaul,
2008, 210 pages, 18 €

Entre rejet et partage...

Depuis l'ancien testament, Dieu interpelle l'homme sur son rapport à la pauvreté, mais de tout temps des hommes ont tenté de détourner ce message. Les auteurs se livrent à une enquête très approfondie sur la perception et le vécu de la pauvreté évangélique et nous livrent d'innombrables citations qui nous feront réfléchir, et peut être changer notre regard et nos actes. Tout l'Ancien Testament fait connaître un Dieu « qui a vu la misère de Son

peuple » et « donne le pain aux affamés ». Le Christ nous donne à connaître le chemin à suivre : « la bonne nouvelle est annoncée aux pauvres... vends tes biens et suis moi. » Les premières communautés chrétiennes et les pères de l'église sont unanimes pour considérer que le partage est le fruit de la conversion. Mais à la suite de Xénophon (4^e siècle avant J.-C.) et jusqu'à Chateaubriand ou au cardinal du Pont (XIX^e), certains font état d'une

inégalité naturelle et excluent « les dépensiers, les paresseux, les malades... », et au XVIII^e on veut les enfermer et les employer en œuvres publiques... Il y a eu aussi de grands témoins : Saint Bruno, Saint Bernard, Jean de Matha ou Saint François... et puis Saint Vincent de Paul et ses « fils ». Et pour finir, le pauvre transformé en « prolétaire » et le catholicisme social. Ce qui fait sens au regard de Dieu, ce sont les actes face aux pauvres.

B.C.

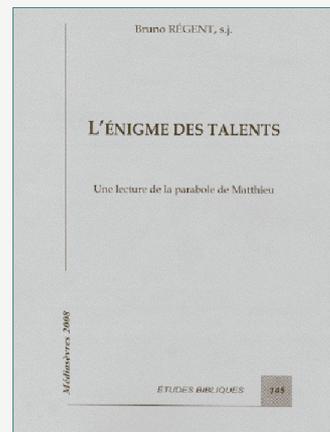
Lecture intime

Dès les premières lignes, ce livre est un choc pour le béotien qui n'a lu ce texte que dans la traduction liturgique. Lire dans la traduction directe du texte grec « C'est comme un homme qui partirait au loin, il leur livra ses biens » est bien éloigné de la traduction liturgique « il disait cette parabole... il confia ». Pour Bruno Regent, le texte nous parle de la manière dont cela se passe là où Dieu règne, et Dieu livre à chacun le maximum qu'il

peut recevoir, selon sa capacité... Cette méditation pourrait vous permettre de découvrir encore plus notre Dieu qui nous donne sans attendre de retour, qui s'éloigne, nous laissant seuls juges de ce que nous allons faire de ce don, qui se réjouit lorsqu'un de ses serviteurs lui présente son gain, qui promet alors « beaucoup » car ce serviteur a su faire quelque chose des biens reçus... Et le troisième qui n'a jamais accepté le don de Dieu, qui a dérobé son

talent aux regards des autres hommes... Vous trouverez aussi dans ce petit livre bien d'autres perles pour alimenter vos méditations, notamment en permettant d'approfondir quelques thèmes de la parabole et de lire certains textes de l'évangile de Matthieu à la lumière de celle-ci. Alors, pas besoin de faire comme le négociant en Matthieu 13, 45. Sans vendre tous vos biens, vous pouvez acheter une perle...

B. C.



L'énigme des Talents, une lecture de la parabole de Matthieu

Bruno Regent, s.j.

Éditions Médiasèvres, 2008, 160 pages, 13 €

À relever

L'économie mondialisée pose cinq défis que nous avons tous tendance à considérer comme ne pouvant entraîner qu'une réponse inéluctable parce qu'exclusivement économique. Au contraire, Geneviève Iacono, maître de conférences à la faculté de droit et sciences politiques de Lyon, montre que chacun de ces défis peut recevoir une réponse au service de l'homme et qui le rend moins esclave de l'économie. Tour à tour nous examinons le Défi du temps, dimension fondamentale de l'expérience humaine, temps long de la stratégie, avec ses cycles de croissance, ou court des contraintes de la productivité, mais aussi temps de la tertiarisation, de la féminisation, de la démographie, de la flexibilité, de l'aménagement du temps de travail. La gestion des RH doit permettre d'arbitrer entre ces différents aspects. Défi du territoire : la mondialisation, mais aussi l'élargissement de l'espace

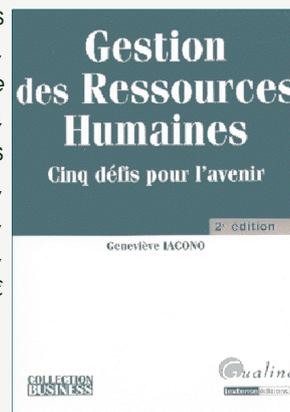
de l'entreprise à l'Europe, la coopération, le partenariat et le développement durable posent de nouvelles questions pour le management et élargissent les frontières de la culture de l'entreprise. Défi de la complexité, avec notamment la part croissante des services, la révolution de la qualité, le poids de la finance et l'environnement juridique qui complexifient les processus RH : emploi, qualifications, fonctions, évaluation, recrutement, formation ou rémunération. Les Défis de la responsabilisation, avec la pénalisation plus importante, la RSE, le principe de précaution sociale qui imposent une plus grande éthique individuelle et collective, et une pédagogie de la responsabilité. Le dernier Défi de l'économie est celui du sens, vers lequel toutes les questions convergent. La recherche de ce sens demande de reconsidérer la personne

comme vecteur de richesse, de retrouver le sens de la valeur, de faire de l'entreprise un lieu d'expression de nouvelles solidarités et de lui donner des structures juridiques efficaces pour développer un nouvel espace de démocratie. Geneviève Iacono a pris le parti d'écrire un manuel très complet pour les étudiants mais aussi pour les professionnels, grâce à une approche à la fois théorique et pratique.

B. C.

Gestion des ressources humaines,

Cinq défis pour l'avenir, Geneviève IACONO, Éditions lextenso, 2008, 496 Pages, 34 €





ÉDITO

Pour M. Yunus, banquier bangladais - inventeur du micro-crédit et prix Nobel de la Paix 2006 - « Le lien financier est partie intégrante du lien social au même titre que le logement ou le travail ». À travers un jeu et le compte-rendu d'un des ateliers du congrès MCC 2006 à Marseille, nous vous proposons de découvrir la microfinance et son potentiel de transformation au service du développement.

Laure Déléry

DES DONNÉES CHIFFRÉES QUI NOUS QUESTIONNENT

Quizz L'épargne solidaire et le micro-crédit (Olivier Atlan, CCFD ; Laurent Chéreau, SIDI)

- 1 • **Nombre d'épargnants solidaires en France en 2006 ?**
A Entre 10 000 et 100 000 **B** Entre 100 000 et 500 000 **C** Entre 500 000 et 1 000 000
- 2 • **Montant total de l'épargne solidaire en France en 2006 ?**
A Entre 1 et 2 milliards d'euros **B** Entre 2 et 5 milliards d'euros **C** Entre 5 et 10 milliards d'euros
- 3 • **Quel est le nombre de personnes ayant bénéficié du micro-crédit dans le monde en 2006 ?**
A Entre 1 et 10 millions **B** Entre 10 et 100 millions **C** Entre 100 millions et un milliard
- 4 • **Quel sont les taux pratiqués aujourd'hui par les institutions de microfinance dans les pays en développement ?**
A Taux bas, entre 2 et 5 % par an **B** Taux légèrement supérieurs aux taux pratiqués en France, entre 5 et 10 % par an **C** Taux très variables selon les institutions de microcrédit, entre 3 et 80 % par an
- 5 • **Quel est la durée moyenne des prêts de micro-crédit pratiqués aujourd'hui dans les pays en développement (fourchette indicative) ?**
A 2 mois à 4 mois **B** 4 à 12 mois **C** 2 ans
- 6 • **Quel est le pourcentage de la population des pays en développement qui a accès aux circuits bancaires ? Fourchette pour l'ensemble des pays en développement :**
A Entre 10 et 50 % **B** Entre 20 et 70 % **C** Entre 5 et 60 %

Réponses :

- 1 • **Réponse B.** Environ 272 000 épargnants solidaires en France en 2006 (source Finansol).
- 2 • **Réponse A.** Le milliard d'euros vient d'être dépassé en 2006 : 1,3 milliard d'euros (source Finansol), à comparer aux 2 850 milliards d'encours de l'épargne 2004 des Français, chiffre Banque de France
- 3 • **Réponse C.** 150 millions de bénéficiaires pour l'année 2006 (source Association Planet Finance)
- 4 • **Réponse C.** Entre 3 et 80%. Taux variables selon les pays et les régions. Il existe plus de 10 000 institutions de microcrédit dans le monde, chacune pratiquant ses propres taux. Les taux sont légèrement plus élevés que dans le secteur bancaire traditionnel, mais beaucoup moins élevés que les taux pratiqués par certains usagers. Fourchette habituelle pour les pays en développement : entre 10 et 30% par an (source Wikipédia). Mais il existe des exceptions : parmi les taux les plus élevés : 60-80% aux Philippines (source Association Planet Finance), 60% pour la BkK en Indonésie : 60%, et 48% pour la Bancosol en Bolivie. Parmi les plus bas : 3% pour des banques régionales en Inde, 6% pour la BRI Unit Descas en Indonésie (<http://www.cert-sciences-po.org/publica/question/qdr8.pdf>).
- 5 • **Réponse B.** De 4 à 12 mois dans la plupart des cas (source : Banque mondiale 2000, citée par <http://www.cert-sciences-po.org/publica/question/qdr8.pdf>, p24)
- 6 • **Réponse C.** de 5 à 60% de la population des pays en développement a accès aux circuits bancaires selon les pays, contre plus de 90% dans la plupart des pays d'Europe de l'Ouest (source : Banque mondiale http://sitesources.worldbank.org/INTRES/RESSOURCES/PFR_Datq_for_Webste.xls, tableau A1)

L'ÉGLISE ET LE MONDE

4^{ème} congrès du MCCP-Madagascar

Le Mouvement Chrétien des Cadres et des Professionnels (MCCP-Madagascar) tiendra les 29-30-31 août 2008 son 4^{ème} congrès national. (...) Cette rencontre triennale constitue un moment fort de réflexion, de prière et révision de vie pour des cadres membres de ce mouvement d'action catholique spécialisé dans le milieu des intellectuels. Le thème choisi par les responsables du mouvement s'intitule « construisons ensemble un chemin d'humanité ». Ce thème cadre bien

avec la situation politico-économique de la grande île qui se trouve à la croisée des chemins de son histoire. Le programme du congrès s'articule autour de trois axes principaux : performance économique et développement humain, développement humain et solidarité internationale et l'humanisme chrétien au cœur de la spiritualité.

Jean Claude RAOBELINA,
Membre Fondateur (extrait de la note de présentation du congrès)

ZOOM

Solidarité internationale pour le financement

Madame Coumba de Risso, au Sénégal « à 20 km du goudron », est devenue la marchande de pagens du village, à partir d'un prêt de 10 000 F CFA (15 €) à 2 % par mois sur 6 mois obtenu de sa MUSO, sa Mutuelle de Solidarité. Cette MUSO a été mise en place par l'Union des Groupements paysans de Meckhe. Quand on lui demande ce qui a changé dans sa vie, elle répond qu'elle ne doit plus mendier auprès de ses frères pour payer la scolarité de ses enfants.

Au Pérou, Madame Olinda, marchande au marché Santa Rosa, à Huaycan, dans une banlieue déshéritée de Lima, anime une « Alcancia comunal » mise en place par Edaprospro. Une vingtaine de ses collègues sont membres de cette « tirelire communautaire ». Elle y obtient un prêt de 600 Soles (150 €) sur 4 mois à 3,5% par mois pour augmenter son fond de roulement. Selon elle, son commerce marche beaucoup mieux, et il y a davantage de solidarité dans le marché. En 2006, c'est 1 million d'exemples de ce type qui auraient pu être cités à

l'atelier n°6. Comment, pourquoi est-ce possible ? Nos responsabilités nous le font constater sans cesse : pour avancer, pour réussir sur le plan économique, il faut investir. Mais quand on fait partie des 5 milliards de personnes qui ne peuvent accéder aux circuits financiers, faute de crédibilité, de « garanties réelles » comme on dit en langage bancaire ?

C'est là qu'intervient la « chaîne de solidarité pour le financement », qui relie les micro-entrepreneurs de pays pauvres à des citoyens solidaires en France. Les micro-entrepreneurs reçoivent un prêt d'une institution de micro finance proche d'eux, et qui, comme le dit avec vigueur le chef du village de Donnaye Taredji au Sénégal, fait des prêts « en fonction des réalités des gens, et non sur des règles édictées par des gens à 400 km dans un bureau climatisé ».

Guy DEQUEKER, MCC, président d'ESD, membre du Conseil de surveillance de la SIDI,

Gérard Rabier, MCC/CCFD Lille, Bruno

CHAIGNE, MCC/CCFD Lyon. Animateurs de l'atelier n° 6 Congrès de Marseille MCC 2006.

ACTUALITÉ

- **Rapport de l'Organisation Internationale du Travail**
« Ma vie, mon travail, mon travail en sécurité - Gestion du risque en milieu de travail ».
(<http://www.ilo.org>)
- **Dossier CCFD** « Les pauvres du Sud sont les victimes des carburants verts ».
(<http://www.ccfid.asso.fr>)
- **Pour un commerce équitable :** campagne d'Oxfam International et de ses treize affiliés qui demandent aux gouvernements, institutions et compagnies multinationales de changer les règles afin que le commerce fasse partie intégrante de la solution à la pauvreté, et non du problème.
(<http://www.oxfam.org>)
- **Rapport du FMI :** Perspectives de l'économie mondiale (avril 2008). (<http://www.imf.org>)

AGENDA

- **10-21 août :** 4^{ème} Congrès mondial des jeunes sur le Développement, Québec, Canada
(<http://www.wyc2008.qc.ca>)
- **1-4 septembre :** congrès mondial sur l'eau, Montpellier
(<http://www.wc2008.msem.univ-montp2.fr>)
- **2-4 septembre :** 3^{ème} forum OCDE sur l'efficacité de l'aide, avec la participation des banques multilatérales, le Comité d'aide au développement de l'OCDE et les Nations-Unies. Accra, Ghana.
- **24-25 septembre :** Forum public de l'OMC 2008 « Un commerce tourné vers l'avenir », l'occasion de réfléchir aux six décennies d'existence du système commercial multilatéral.

PIERRE ET THÉRÈSE LAJARIGE, NOUVEAUX DÉLÉGUÉS DU MCC AU CCFD

Tournés vers l'international...

➤ Au MCC depuis 1980, ils sont chimistes tous les deux. Thérèse a arrêté de travailler pour élever leurs trois filles, aujourd'hui âgées de 28, 30 et 32 ans, au fil des nombreuses missions de son mari en France ou à l'étranger (ex-Yougoslavie, Tunisie, Chine tout récemment). Aujourd'hui installés près du Havre où Pierre travaille dans une usine pétrochimique, ils viennent d'accepter de succéder à Hélène Lerossignol, partie aux États-Unis, comme délégués du MCC au CCFD au niveau national. Ils répondent à *Responsables*.

Propos recueillis par Françoise Brunelle

Responsables : *Aviez-vous déjà des liens avec le CCFD (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement) ?*

Pierre Lajarije : Oui, nous étions déjà délégués du MCC au CCFD au niveau diocésain et nous avons régulièrement contribué à ce mouvement d'Église. La solidarité est même une implication familiale. Quand elle était animatrice en catéchèse et en aumônerie, Thérèse a participé à des actions du CCFD en direction des jeunes comme *Bouge ta Planète* avec les Landais, et toute la famille était montée à Paris pour *Terre d'Avenir* en 1992.

Thérèse Lajarije : Nous sommes orientés vers l'international par le travail de Pierre qui nous a amenés à vivre à l'étranger et par goût pour la rencontre. Dès notre mariage, il y a 34 ans, nous sommes partis à la découverte du monde et des gens. Nous revoyons avec plaisir nos amis hongrois rencontrés chez eux en 1986.

En rentrant de Libye, nous avons retrouvé nos amis de Tunisie 22 ans après et c'était comme si nous ne nous étions pas vus depuis 2 ans. Des temps forts en Afrique, comme au bord de la piste en Namibie, où nous étions désemparés devant cette famille angolaise qui, dignement, nous disait sa faim. Et puis il y a le devoir chrétien de solidarité active : il vaut mieux apprendre aux hommes à pêcher que de leur donner un poisson. Et nous avons vu que, dans les pays pauvres, on peut faire beaucoup avec peu de choses.

Responsables : *Pourquoi avoir accepté cette responsabilité au niveau national ?*

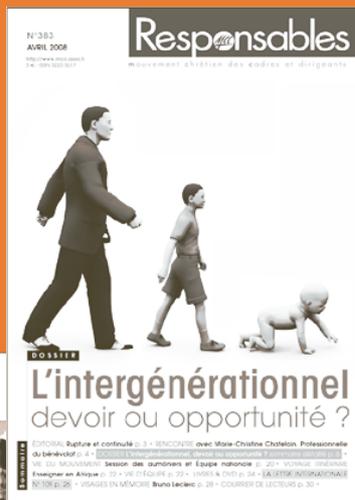
P. et T. L. : Hélène partant, il fallait que le MCC reste présent au CCFD. Yves Coulomb nous a téléphoné, suite au repérage fait par l'aumônier national du MCC, Bernard Bougon lors d'une visite au Havre. Notre Oui est venu après la récollection MCC au Bec Hellouin. Nous avons beaucoup reçu, c'est à notre tour de donner. Nous aimons au CCFD la dimension de solidarité internationale et la collégialité de 28 mouvements et services d'Église.

Et puis aussi le 2^{ème} C de CCFD, avec le soutien des évêques de France et bien sûr le développement mené avec des partenaires locaux.

Responsables : *Quel va être votre rôle dans les mois à venir ?*

P. et T. L. : Représenter le MCC dans les instances du CCFD, exprimer la façon de voir et de penser du mouvement en apportant son expérience en termes de sensibilisation et d'éducation au développement et d'initiatives visant au développement des pays les plus pauvres. Nous rendrons aussi compte des décisions prises, des débats, des orientations. Pour l'instant nous nous mettons au courant. Par mails et internet, nous sommes en lien avec Hélène Lerossignol et le bureau national du MCC. Nous étions à la rencontre nationale du CCFD à Grenoble pour la Pentecôte ; puis il y aura les assemblées générales de mai et juin, et encore la poursuite du thème d'animation sur la responsabilité sociale et environnementale des acteurs économiques, un bon sujet MCC... ●





Le journal du Mouvement chrétien des cadres et dirigeants

Il fait le lien entre les six mille membres du MCC, des jeunes professionnels aux cadres chrétiens en retraite active. Il présente les nouvelles orientations dans la vie du mouvement. Il informe sur les grandes priorités du MCC, avant tout, celles qui placent l'homme au cœur de l'entreprise et de la société. Il est un soutien pour la foi et la réflexion. Il propose des thèmes et des schémas pour des réunions d'équipe. Il est une aide dans la recherche de cohérence, entre le sens que nous voulons donner à notre vie et le monde qui nous entoure. Il participe au débat sur les problématiques actuelles de notre société et sa rapide évolution.

À travers des dossiers, des réflexions, des rencontres, des témoignages, des pages de vie spirituelle...



Responsables BULLETIN D'ABONNEMENT

À renvoyer accompagné du règlement à :
Responsables abonnements - MCC - 18, rue de Varenne - 75007 Paris
 Tél. : 01 42 22 59 57. journal.responsables@mcc.asso.fr

OUI, je souhaite m'abonner (ou me réabonner) à Responsables

OUI, j'offre un abonnement à :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

e-mail : _____

Membre du MCC oui non Sympathisant

Autre : _____

42 € (1 an) 57 € (étranger par avion 1 an)

47 € (UE 1 an) 100 € (abonnement de soutien 1 an)

Prix au numéro : 5 € (6 € étranger) - Paiement par chèque à l'ordre de l'USIC

Conformément à la législation en vigueur vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de suppression des informations vous concernant (art.34 de la loi Informatique et Liberté) enregistrées sur la base de données du MCC en vous adressant au secrétariat du MCC. Par notre intermédiaire vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés et organismes. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de cocher la case ci-contre.



mouvement chrétien des cadres et dirigeants

P R I È R E

de Mère Térésa

Seigneur,
quand je suis affamé, donne-moi
quelqu'un qui ait besoin de nourriture.
Quand j'ai soif,
envoie-moi quelqu'un qui ait besoin d'eau
Quand j'ai froid,
envoie-moi quelqu'un à réchauffer.
Quand je suis blessé,
donne-moi quelqu'un à consoler.
Quand ma croix devient lourde,
donne-moi la croix d'un autre à partager.
Quand je suis pauvre,
conduis-moi à quelqu'un dans le besoin.
Quand je n'ai pas de temps,
donne-moi quelqu'un que je puisse aider un instant.
Quand je suis humilié,
donne-moi quelqu'un dont j'aurai à faire l'éloge.
Quand je suis découragé,
envoie-moi quelqu'un à encourager.
Quand j'ai besoin de la compréhension des autres,
donne-moi quelqu'un qui ait besoin de la mienne.
Quand j'ai besoin qu'on prenne soin de moi,
envoie-moi quelqu'un dont j'aurai à prendre soin.
Quand je ne pense qu'à moi,
tourne mes pensées vers autrui.